



***Sondage auprès des candidats à la suite
de la 40^e élection générale***

RAPPORT FINAL

Préparé pour Élections Canada

Mai 2009

Le fichier de ce rapport a été configuré pour une impression recto verso.

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières	
Sommaire.....	i
Introduction	1
Opinions générales concernant Élections Canada.....	4
Expérience du processus électoral.....	6
Services et produits d'Élections Canada	24
Orientations futures.....	42
Données démographiques.....	45

Annexe :

- Note sur la méthodologie
- Composition des sous-groupes démographiques
- Questionnaire ayant servi à cette étude (version téléphonique)
- Lettres d'introduction (version principale)
- Note d'information à l'intention de l'intervieweur

SOMMAIRE

Élections Canada a retenu les services de Phoenix Strategic Perspectives Inc. pour réaliser une enquête auprès des candidats qui ont fait campagne lors de la 40^e élection générale fédérale. Les principaux objectifs étaient d'évaluer leur satisfaction à l'égard des services d'Élections Canada offerts aux candidats et à l'égard de l'administration de l'élection, d'évaluer la confiance accordée à l'organisme qui l'administrait et de recueillir leurs suggestions pour améliorer le déroulement des élections à venir. Il s'agissait d'un recensement de tous les candidats de cette élection. En tout, 877 candidats ont rempli le questionnaire, ce qui représente un taux de réponse de 59 %, un taux exceptionnellement élevé pour ce type d'étude. Puisqu'il s'agissait d'un recensement et non d'une étude réalisée à partir d'un échantillon aléatoire de candidats, les résultats ne peuvent être généralisés qu'à l'ensemble de la population consultée. Si l'on avait eu recours à un échantillon aléatoire, les résultats comporteraient une marge d'erreur de plus ou moins 2,2 %, 19 fois sur 20.

La collecte des données a eu lieu du 25 janvier au 23 février 2009. En consacrant un mois à la collecte des données, nous espérons ainsi maximiser le taux de réponse. Plusieurs options permettant l'autoadministration étaient offertes aux candidats afin de favoriser une plus grande participation (un questionnaire en ligne ou envoyé par télécopieur, par la poste ou par courriel), mais la plupart ont répondu aux questions dans le cadre d'une entrevue téléphonique.

Opinions générales concernant Élections Canada

Les candidats avaient une bonne opinion de la conduite d'Élections Canada durant les élections. Une majorité de candidats (68 %) se sont dits satisfaits de la façon dont Élections Canada a administré la dernière élection fédérale et de la façon dont le directeur du scrutin de leur circonscription a administré l'élection (79 %).

Expérience du processus électoral

Les candidats étaient généralement satisfaits de la façon dont les choses s'étaient déroulées durant l'élection, la plupart rapportant une expérience positive en ce qui a trait aux activités et aux processus liés à l'administration de l'élection.

Au chapitre des exigences concernant la mise en candidature, 96 % des candidats étaient d'avis que leur mise en candidature avait été traitée dans un délai raisonnable, 79 % ont trouvé plutôt facile ou très facile de se conformer aux exigences et 77 % ont trouvé plutôt facile ou très facile de nommer un agent officiel. Bien que la plupart des candidats aient rapporté une expérience positive, environ un répondant sur cinq a indiqué avoir eu de la difficulté à se conformer aux exigences (20 %) et/ou avoir eu de la difficulté à nommer un agent officiel (21 %). La plupart des répondants (54 %) qui ont eu de la difficulté à se conformer aux exigences concernant la mise en candidature (n=180) ont dit avoir trouvé difficile d'obtenir suffisamment de signatures dans leur circonscription. Les candidats qui ont eu de la difficulté à nommer un agent officiel (n=194) soutiennent qu'il leur a été difficile de trouver une personne disposée ou disponible (40 %) ou ayant les compétences nécessaires (36 %).

Une majorité de candidats se sont aussi dits satisfaits de l'inscription des électeurs. Plus de la moitié (54 %) étaient satisfaits du déroulement du processus d'inscription des électeurs. Les candidats qui ne l'étaient pas (n=142) ont expliqué, le plus souvent, que les

nouvelles exigences en matière d'identification des électeurs avaient privé certains électeurs légitimes de leur droit de vote (32 %) et que, selon eux, les électeurs n'étaient pas au courant des processus d'inscription et des options à cet égard (25 %). Au moins les deux tiers (68 %) des candidats étaient satisfaits du déroulement des divers modes de scrutin, de l'emplacement des bureaux de vote (67 %) et de la façon dont le dépouillement des bulletins de vote s'était déroulé dans leur circonscription (66 %).

Nous avons aussi interrogé les candidats sur les nouvelles exigences en matière d'identification des électeurs. La majorité (61 %) des candidats ont rapporté n'avoir été témoins (personnellement ou par l'entremise de leurs représentants) d'aucun problème associé à l'application des nouvelles exigences en matière d'identification des électeurs. Parmi ceux qui ont indiqué avoir constaté des problèmes (n=328), plus de la moitié (56 %) ont dit que les électeurs n'avaient pas les pièces d'identité requises ou ne pouvaient pas voter.

Produits et services d'Élections Canada

Plus des trois quarts (79 %) des candidats interrogés se sont dits satisfaits de la qualité générale du service reçu d'Élections Canada au cours de la dernière élection fédérale. En ce qui concerne les séances d'information tenues par Élections Canada, 75 % des candidats ont rapporté avoir assisté¹ à la « rencontre de tous les candidats » et 66 % des candidats ont dit avoir assisté aux séances d'information sur les exigences financières. Bon nombre de candidats et de leurs représentants se sont tournés vers d'autres sources de renseignements : la plupart ont consulté un bureau local d'Élections Canada (83 %) et le site Web d'Élections Canada (82 %), tandis que près de la moitié (48 %) ont dit avoir composé le numéro sans frais à l'intention des candidats. Près de huit répondants sur dix (79 %) ayant eu recours à ces sources de renseignements étaient satisfaits des renseignements obtenus.

Une importante majorité se rappelait avoir reçu les documents envoyés par le directeur du scrutin de leur circonscription. La vaste majorité se rappelait avoir reçu les listes électorales (93 %), tandis qu'une majorité considérable se rappelait avoir reçu les formulaires d'autorisation concernant la nomination des représentants (86 %), les *Lignes directrices pour les représentants des candidats* (83 %) et un exemplaire de la *Loi électorale du Canada* (81 %). Les deux tiers des candidats (67 %) se rappelaient avoir reçu la *Trousse multimédia à l'intention des entités politiques fédérales*.

En ce qui concerne l'utilisation des outils fournis par Élections Canada, 85 % des candidats ont eu recours aux cartes des sections de vote et environ les deux tiers des répondants ont utilisé les listes électorales (68 %) et la « carte de bingo » (67 %).² Certains outils ont moins servi : la lettre signée par le directeur général des élections visant à faciliter l'accès aux lieux publics (40 %) et « GéoExplore », un outil de cartographie en ligne³ (19 %). Toutefois, la vaste majorité (84 %) des candidats n'ayant pas eu recours à ce dernier outil, ou qui n'étaient pas au courant de celui-ci, se sont dits intéressés à l'utiliser à l'avenir.

¹ Une personne de l'équipe a assisté à la rencontre (le candidat lui-même ou une autre personne).

² Un relevé des électeurs qui ont voté le jour du scrutin. Nous avons lu le texte suivant aux candidats demandant des explications : « Ceci désigne le nouveau formulaire utilisé pour inscrire le numéro d'identification des électeurs qui sont venus voter et qui a été transmis aux candidats, ou à leurs représentants, à intervalles réguliers ».

³ Cet outil permet aux utilisateurs de trouver des adresses civiques, des rues, des municipalités, des circonscriptions et d'autres renseignements semblables.

Orientations futures

En ce qui concerne la technologie en ligne et la participation électorale, les trois quarts des candidats (75 %) étaient d'avis que les électeurs devraient pouvoir s'inscrire en ligne, tandis que moins de la moitié (46 %) se sont montrés favorables au vote en ligne. Les candidats ont formulé de nombreuses suggestions pour améliorer le déroulement des élections fédérales, mais aucune n'a été offerte par plus de 8 % d'entre eux. Les suggestions entendues peuvent être regroupées en quatre catégories :

- 1) Les changements relatifs à l'inscription ou au scrutin (48 %)
- 2) Les suggestions administratives (23 %)
- 3) Les communications (8 %)
- 4) Le financement politique (2 %)

Conclusions et implications

Un objectif important de cette étude était d'améliorer l'administration des élections à venir. À ce chapitre, les résultats de l'étude proposent un certain nombre de pistes. Dans l'ensemble, les candidats à la 40^e élection générale fédérale semblaient avoir une très haute estime d'Élections Canada. Ils étaient généralement satisfaits de l'administration de l'élection, des divers aspects du scrutin, du travail des directeurs de scrutin et des produits et services d'Élections Canada qui leur étaient destinés. Ce faible taux d'insatisfaction à l'égard de la plupart des points abordés dans le cadre du sondage, plus particulièrement, l'administration générale de l'élection, les divers modes de scrutin, le dépouillement des bulletins de vote, la diffusion des renseignements et la qualité du service d'Élections Canada offert aux candidats, suggère une confiance élevée envers l'organisme qui administrait l'élection.

Pour ce qui est des orientations à prendre, les décideurs d'Élections Canada devraient prendre note de certaines questions qui, une fois résolues, pourraient avoir pour effet d'accroître la satisfaction des candidats à l'égard de l'organisme, lors de la prochaine élection fédérale.

Bien que les candidats aient généralement exprimé de la satisfaction à l'égard des listes électorales, et que la plupart les aient utilisées et aient trouvé adéquats les renseignements à leur sujet, il s'agit néanmoins d'un des aspects étudiés ayant recueilli un faible taux de satisfaction. Par conséquent, des améliorations apportées à la qualité de ces listes seraient probablement bien accueillies. De plus, les opinions concernant la « carte de bingo » étaient partagées : bien que les commentaires entendus n'aient pas été exagérément négatifs, seule une minorité de répondants ont dit avoir utilisé celle-ci et l'avoir trouvée utile.

De façon générale, les candidats avaient aussi une bonne opinion de l'emplacement des bureaux de vote. Toutefois, les répondants insatisfaits ont critiqué leur accessibilité, l'emplacement retenu étant trop éloigné ou peu pratique. Ces résultats suggèrent qu'on pourrait améliorer la satisfaction concernant l'emplacement des bureaux de vote en déplaçant ceux dont l'accès pose problème.

Une part importante des commentaires entendus portait sur les nouvelles exigences en matière d'identification des électeurs. Les répondants ont surtout insisté sur l'ignorance des nouvelles exigences chez les électeurs et sur le fait que, selon eux, ces exigences avaient privé certains électeurs légitimes de leur droit de vote. Plus du tiers des candidats

ont dit avoir été témoins (personnellement ou par l'entremise de leurs représentants) de problèmes liés aux nouvelles exigences le jour de l'élection. De plus, les problèmes liés aux nouvelles exigences expliquent en grande partie l'insatisfaction concernant le déroulement des divers modes de scrutin et l'inscription des électeurs. Élections Canada pourrait probablement accroître la satisfaction et apaiser les préoccupations des candidats en revoyant les nouvelles exigences et/ou en investissant davantage dans les mesures de communication destinées aux électeurs et aux bénévoles des bureaux de vote.

Bien que la plupart des candidats aient trouvé facile de se conformer aux exigences concernant la mise en candidature et de nommer un agent officiel, certains aspects de celles-ci présentaient clairement des difficultés. La principale difficulté était, de loin, l'obtention d'un nombre suffisant de signatures pour la mise en candidature. L'allègement de ce fardeau, si possible, pourrait accroître la satisfaction à l'égard des exigences concernant la mise en candidature. Pour leur part, les candidats qui ont eu de la difficulté à nommer un agent officiel soutiennent qu'il leur a été difficile de trouver une personne disposée à jouer ce rôle ou ayant les compétences nécessaires. Ainsi, toute aide à ce chapitre serait vraisemblablement bien reçue. Par exemple, Élections Canada pourrait tenir un registre de personnes disposées à jouer ce rôle et possédant les compétences requises. Ou bien, on pourrait rendre le poste plus attrayant en adaptant les critères obligatoires en tenant compte des personnes qui possèdent des compétences plus diversifiées.

Bien que la plupart des candidats aient dit se rappeler avoir reçu tous les documents envoyés par le directeur du scrutin de leur circonscription, ceux-ci se rappelaient beaucoup moins avoir reçu la *Trousse multimédia à l'intention des entités politiques fédérales*. Il pourrait être utile d'explorer ces résultats, dans la mesure où Élections Canada souhaite communiquer les renseignements contenus dans cette trousse ou s'assurer que le matériel produit est utile aux candidats (par exemple, le fait que les candidats s'en rappelaient moins s'explique-t-il par un problème de distribution ou de pertinence de l'information ?).

Enfin, les opinions étaient partagées en ce qui concerne le vote en ligne. Bien que plusieurs candidats aient été favorables à l'inscription en ligne, ils étaient partagés, presque à parts égales, sur la question du vote en ligne. De plus, peu de répondants ont spontanément suggéré d'adopter cette orientation. Par conséquent, si Élections Canada envisage sérieusement d'offrir aux électeurs la possibilité de voter en ligne, il serait souhaitable de procéder avec prudence et peut-être de chercher à comprendre les réticences des candidats à ce chapitre.

INTRODUCTION

Élections Canada a retenu les services de Phoenix Strategic Perspectives Inc. pour réaliser une enquête auprès des candidats à la 40^e élection générale fédérale.

Contexte

Élections Canada, un organisme indépendant et non partisan relevant directement du Parlement, est responsable de surveiller et de conduire les élections fédérales au Canada. L'organisme commande une étude postélectorale après chaque élection générale.

Au lendemain de la 40^e élection générale fédérale du Canada, l'organisme voulait effectuer un recensement des candidats à cette élection afin d'évaluer leur satisfaction à l'égard des services d'Élections Canada qui leur étaient offerts et à l'égard de l'administration de l'élection, et d'évaluer la confiance accordée à l'organisme qui l'administrait. Le principal objectif, qui était d'améliorer les services offerts en vue des élections à venir, s'inscrit dans le nouveau plan stratégique de l'organisme et respecte ses valeurs fondamentales.

L'organisme a récemment adopté un plan stratégique quinquennal (couvrant la période de 2008 à 2013) afin qu'il « puisse poursuivre son mandat avec équité, transparence et efficacité ». Les trois objectifs stratégiques de cette période de cinq ans sont « la confiance », « l'accessibilité » et « l'engagement ». Chacun de ces objectifs est accompagné d'une série d'initiatives stratégiques visant à aider l'organisme à atteindre les objectifs fixés. L'enquête réalisée auprès des candidats à la dernière élection générale aidera l'organisme à atteindre les objectifs stratégiques de son plan quinquennal. L'étude permettra aussi à l'organisme d'évaluer dans quelle mesure on perçoit sa conduite comme le reflet des valeurs décrites dans son plan stratégique, notamment la « réceptivité aux besoins des Canadiens qui participent au processus électoral », ainsi que la « confiance du public sans cesse méritée et maintenue ».⁴

Activités de recherche

Afin de réaliser les objectifs de cette étude, nous avons effectué une enquête auprès des candidats ayant fait campagne durant la dernière élection générale fédérale. En tout, 877 candidats sur 1 601 ont participé au sondage entre le 25 janvier et le 18 février 2009⁵, ce qui représente un taux de réponse très élevé de 59 %. Il convient aussi de noter que, de ce fait, le taux de refus parmi les candidats avec qui nous avons communiqué était faible, se situant à un peu moins de 8 %. Puisqu'il s'agissait d'un recensement et non d'une étude réalisée à partir d'un échantillon aléatoire de candidats, les résultats ne peuvent être généralisés qu'à l'ensemble de la population consultée. Si l'on avait eu recours à un échantillon aléatoire, les résultats comporteraient une marge d'erreur de plus ou moins 2,2 %, 19 fois sur 20.

⁴ Ibidem

⁵ Nous avons permis aux candidats de remplir le questionnaire en ligne du 5 au 23 février afin d'accommoder ceux qui souhaitaient, à la dernière minute, participer au sondage.

Le tableau qui suit présente le nombre de candidats interrogés appartenant aux principaux sous-groupes étudiés.

Ventilation des entrevues réalisées	
	877
Résultat électoral	
<i>Élu</i>	71
<i>Non élu</i>	806
Appartenance politique	
<i>Membre d'un parti représenté à la Chambre des communes</i>	510
<i>Membre d'un autre parti</i>	330
<i>Indépendant (membre d'aucun parti)</i>	37
Région	
<i>Région de l'Atlantique</i>	73
<i>Québec</i>	208
<i>Ontario</i>	315
<i>Prairies</i>	165
<i>Colombie-Britannique</i>	110
<i>Territoires</i>	6

Pour connaître les grandes lignes de la méthodologie de cette étude, veuillez consulter la note méthodologique en annexe.

Note au lecteur

- Pour des raisons de style, les mots « candidats » et « répondants » sont utilisés de manière interchangeable pour désigner les personnes qui ont participé à cette étude.
- À moins d'indication contraire, 877 personnes ont répondu à chaque question. Dans certains cas, on indique le nombre de personnes qui ont répondu à certaines questions ou qui ont offert une réponse en particulier. On précise ce nombre de la façon suivante : n = 100, qui représente le nombre de répondants, soit 100 dans ce cas. Le nombre de répondants varie tout au long du rapport, plusieurs questions ayant été posées à un sous-échantillon du groupe ciblé par cette étude (p. ex., les usagers d'un service donné). Par conséquent, le lecteur devra faire preuve de prudence dans l'interprétation des résultats tirés d'un faible échantillon.
- Les données ayant été arrondies, celles de certains diagrammes ne totalisent pas 100 %.
- Le rapport présente notamment les différences constatées entre les divers sous-groupes (démographiques et autres). Tout au long du rapport, le texte décrivant ces différences est présenté dans des **encadrés** afin de permettre au lecteur de repérer celles-ci plus facilement. Seules les différences statistiquement significatives constatées entre les sous-groupes ou celles qui suggèrent une tendance sont rapportées. Une description détaillée de la composition des sous-groupes analysés est présentée en annexe.

En annexe, le lecteur trouvera ce qui suit :

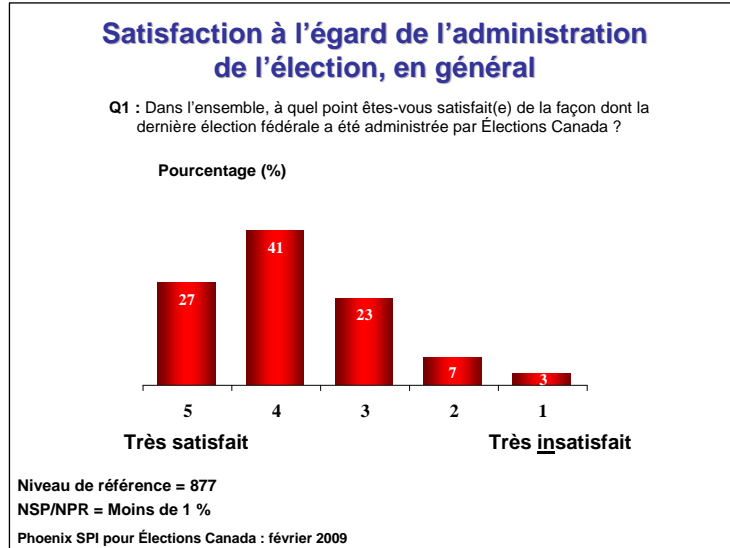
- Note sur la méthodologie
- Composition des sous-groupes démographiques
- Questionnaire ayant servi à cette étude (version téléphonique)
- Lettres d'introduction (version principale)
- Note d'information à l'intention de l'intervieweur

OPINIONS GÉNÉRALES CONCERNANT ÉLECTIONS CANADA

Cette section porte sur des questions générales concernant la conduite de la 40^e élection générale fédérale (40^e ÉFG).

Les deux tiers des candidats étaient satisfaits de l'administration de l'élection

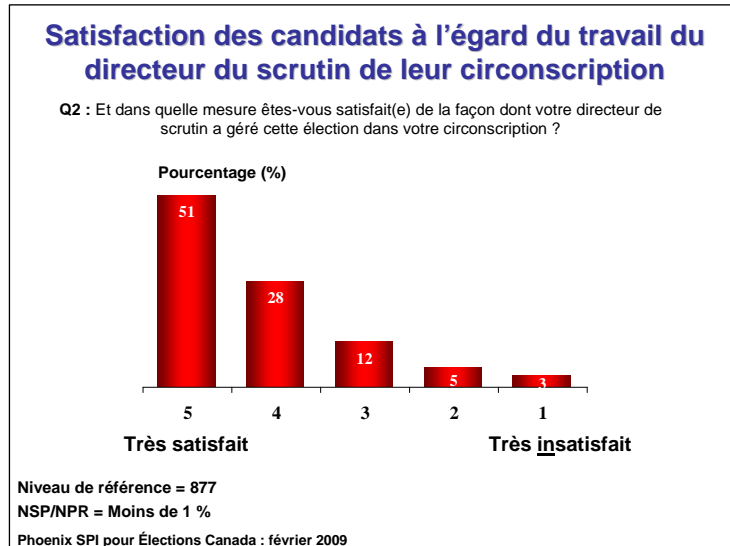
Dans l'ensemble, 68 % des candidats se sont dits satisfaits de la façon dont Élections Canada a administré la dernière élection fédérale (scores de 4 ou 5 sur une échelle de 1 à 5), un peu plus du quart d'entre eux (27 %) se disant même *très* satisfaits. Par contre, 23 % étaient ni satisfaits ni insatisfaits et un candidat sur dix s'est dit insatisfait (scores de 1 ou 2).



Les candidats appartenant aux sous-groupes suivants étaient plus nombreux à se dire satisfaits de l'administration de l'élection : les répondants se disant satisfaits du travail du directeur du scrutin (77 %) et ceux se disant satisfaits de la qualité générale du service offert par Élections Canada (81 %). Les hommes (69 %) étaient aussi plus nombreux que les femmes (61 %) à se dire satisfaits de l'administration de l'élection.

La plupart des candidats étaient satisfaits du travail du directeur du scrutin de leur circonscription

En utilisant la même échelle de 1 à 5, la plupart des candidats (79 %) ont dit être satisfaits de la façon dont le directeur du scrutin a géré l'élection dans leur circonscription, 51 % se disant même *très* satisfaits. Par contre, 12 % étaient ni satisfaits ni insatisfaits, tandis que 8 % ont exprimé de l'insatisfaction.



L'analyse des résultats a révélé quelques différences démographiques. Les candidats appartenant aux sous-groupes suivants étaient plus nombreux à se dire satisfaits de la façon dont le directeur du scrutin avait géré l'élection dans leur circonscription :

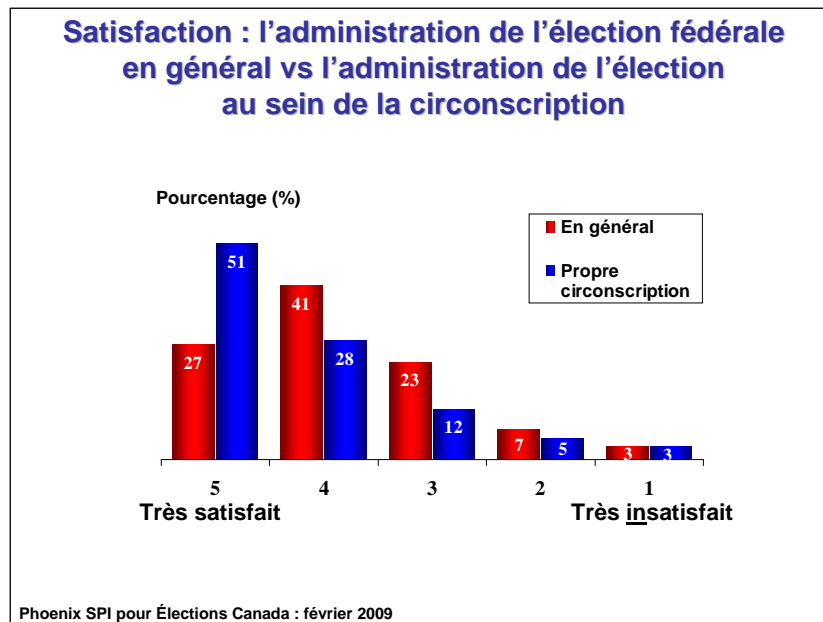
- Les anglophones (81 %) vs les francophones (72 %).
- Les hommes (81 %) vs les femmes (74 %).
- Les candidats non élus (81 %) vs les candidats élus (61 %).
- Les membres de partis non représentés à la Chambre des communes⁶ (87 %) vs les membres de partis représentés à la Chambre des communes (74 %).

Sur le plan régional, les candidats de l'Ontario (83 %) et des Prairies (83 %) étaient remarquablement plus satisfaits que ceux du Québec (73 %).

Les répondants étaient plus susceptibles de se dire satisfaits de la façon dont le directeur du scrutin avait géré l'élection dans leur circonscription s'ils étaient satisfaits de l'administration générale de l'élection (de 35 % des candidats insatisfaits à 91 % des candidats satisfaits) et de la qualité générale du service offert par Élections Canada (de 29 % des candidats insatisfaits à 88 % des candidats satisfaits).

Les candidats étaient plus satisfaits du travail du directeur du scrutin que de l'administration générale de l'élection

Les candidats étaient plus nombreux à se dire satisfaits du travail de leur directeur de scrutin (79 %) que de l'administration générale de l'élection (68 %).



⁶ À partir d'ici, on utilisera l'acronyme CDC pour désigner la Chambre des communes.

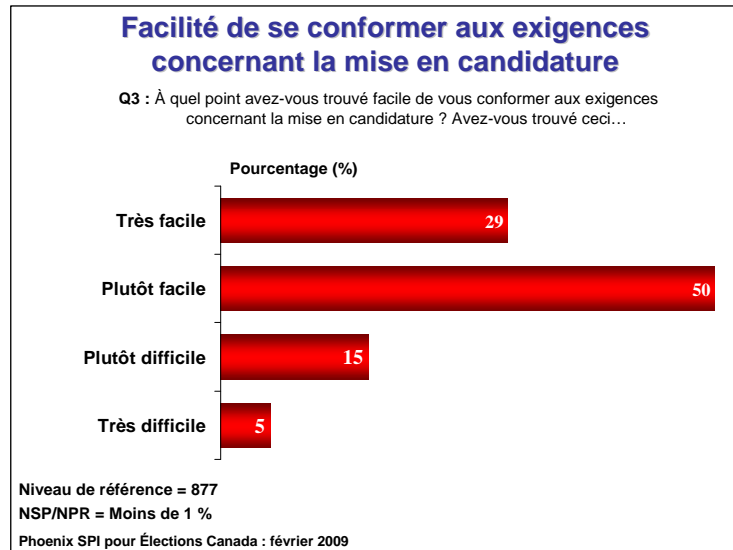
EXPÉRIENCE DU PROCESSUS ÉLECTORAL

Cette section porte sur l'expérience vécue des candidats dans le déroulement de plusieurs aspects du processus électoral, dont les exigences concernant la mise en candidature, l'inscription, le vote, le dépouillement du scrutin, l'identification des électeurs, ainsi que la nomination et la formation du personnel électoral.

Exigences concernant la mise en candidature

La plupart ont trouvé facile de se conformer aux exigences concernant la mise en candidature

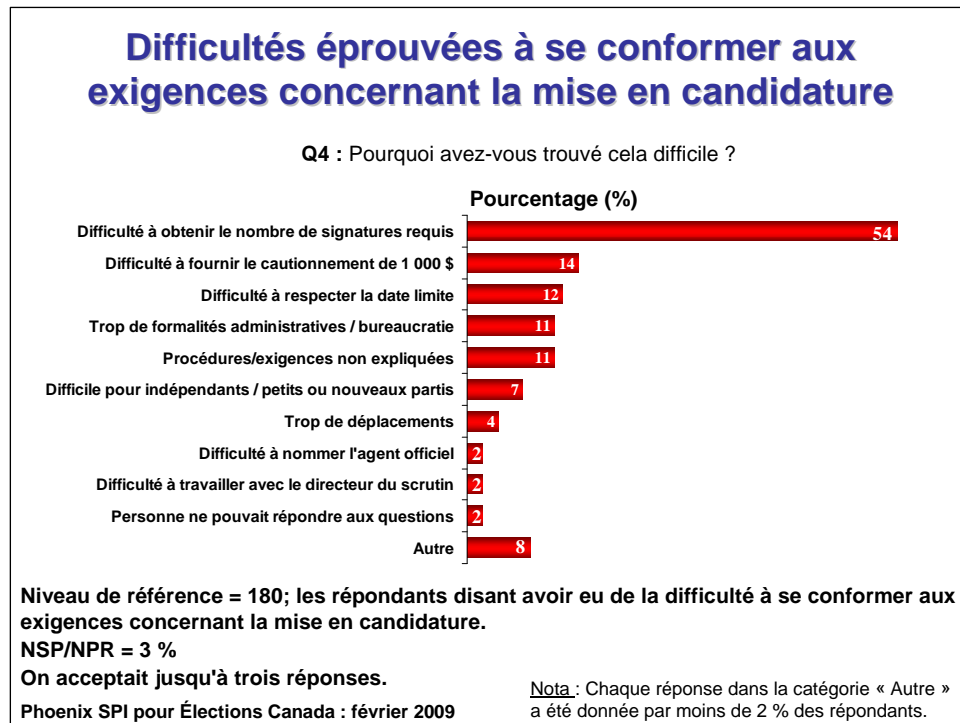
Près de huit répondants sur dix (79 %) ont dit avoir trouvé plutôt facile ou très facile de se conformer aux exigences liées à la mise en candidature, tandis qu'un candidat sur cinq (20 %) n'était pas de cet avis.



Les candidats étaient plus susceptibles de rapporter avoir trouvé *très facile* de se conformer aux exigences concernant la mise en candidature s'ils avaient été élus (41 % vs 28 % des candidats non élus), s'ils étaient membres d'un parti représenté à la CDC (34 % vs 21 % des membres d'un parti non représenté) et s'ils étaient satisfaits de la qualité générale du service offert par Élections Canada (31 % vs 22 % et 23 % des répondants moins satisfaits). Les candidats de la région de l'Atlantique (40 %) étaient plus nombreux que ceux du Québec (26 %) et de la Colombie-Britannique (23 %) à rapporter avoir trouvé *très facile* de se conformer aux exigences. En outre, plus les candidats étaient âgés et chevronnés, plus ils étaient susceptibles d'être de cet avis (de 20 % des candidats de moins de 30 ans à 33 % des candidats de 50 ans ou plus; de 27 % des candidats dont il s'agissait de la première campagne à 34 % des candidats les plus chevronnés).

La principale difficulté relative au processus de mise en candidature : l'obtention d'un nombre suffisant de signatures

Les candidats ayant éprouvé des difficultés en raison des exigences concernant la mise en candidature (n=180) ont formulé diverses explications. Ceci étant dit, une explication a été entendue beaucoup plus souvent que les autres : 54 % des candidats ont rapporté avoir eu de la difficulté à recueillir un nombre suffisant de signatures dans leur circonscription. Ensuite, les candidats ont parlé de difficultés appartenant à deux grandes catégories : certains aspects des exigences concernant la mise en candidature et les problèmes administratifs. Commençons par les problèmes dus aux exigences concernant la mise en candidature (s'ajoutant à celui des signatures) : les candidats ont rapporté avoir eu de la difficulté à amasser le cautionnement de 1 000 \$ exigé (14 %), à respecter la date limite (12 %), dans leurs déplacements (4 %) et à nommer un agent officiel (2 %). Parmi les problèmes administratifs, mentionnons les trop nombreuses formalités administratives ou la bureaucratie (11 %), les procédures et les exigences mal expliquées (11 %), les difficultés liées au processus pour les candidats indépendants ou membres de petits ou nouveaux partis (7 %), les directeurs de scrutin avec qui il était difficile de travailler (2 %) et l'absence d'une personne-ressource pouvant répondre à leurs questions (2 %).



Les difficultés classées dans la catégorie « Autre » sont les suivantes : l'impossibilité d'accéder aux listes électorales au moment de poser sa candidature, l'ouverture du compte bancaire, trouver un comptable agréé pour effectuer la vérification, l'anglais n'étant pas la langue maternelle du candidat, devoir se contenter du télécopieur et de la poste ordinaire et l'absence d'une association de circonscription.

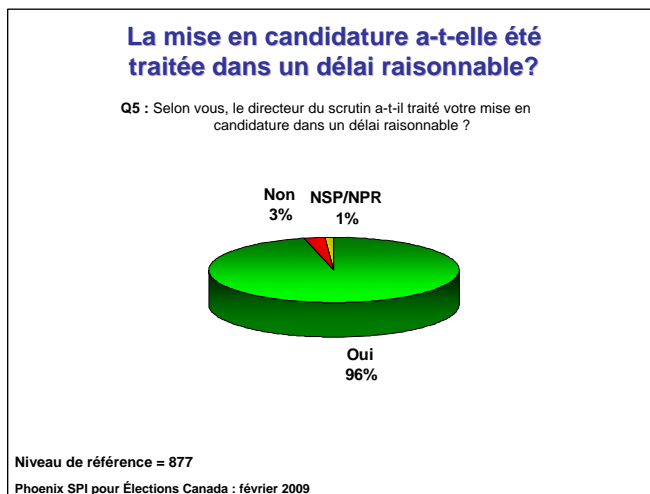
Les difficultés qu'ont connues les candidats par rapport aux exigences concernant la mise en candidature varient selon le sous-groupe.

Les candidats de 30 à 49 ans (65 %) étaient plus nombreux que ceux âgés de 50 ans ou plus (49 %) à déclarer avoir eu de la difficulté à obtenir le nombre de signatures requis. Les membres des sous-groupes suivants étaient plus susceptibles d'avoir eu de la difficulté à amasser le cautionnement de 1 000 \$: les candidats masculins (16 % vs 5 % des candidates), les membres de partis non représentés à la CDC (20 % vs 7 % de ceux dont le parti est représenté à la CDC) et ceux n'ayant pas assisté⁷ à la séance d'information sur les exigences financières (24 % vs 8 % de ceux ayant assisté à la séance).

Fait intéressant, seuls les candidats non élus lors de la dernière élection ont rapporté avoir connu les trois principales difficultés rapportées.

Presque tous les candidats étaient d'avis que leur mise en candidature avait été traitée dans un délai raisonnable

Pratiquement tous les candidats (96 %) ont rapporté que le directeur du scrutin avait traité leur mise en candidature dans un délai raisonnable. Les autres n'étaient pas de cet avis (3 %) ou ne se sont pas prononcés (1 %).



Plus les répondants étaient satisfaits des aspects discutés ci-dessous, plus ils étaient susceptibles de rapporter que leur mise en candidature avait été traitée dans un délai raisonnable :

- L'administration de l'élection (de 89 % des candidats insatisfaits à 97 % des candidats satisfaits).
- Le travail du directeur du scrutin de leur circonscription (de 81 % des candidats insatisfaits à 99 % des candidats satisfaits).
- La qualité générale du service offert par Élections Canada (de 83 % des candidats insatisfaits à 98 % des candidats satisfaits).

⁷ Pour des raisons de style, nous emploierons, tout au long de l'analyse des sous-groupes, le mot « assister » pour parler de la présence du candidat ou d'un représentant de sa campagne.

La nomination d'un agent officiel s'est révélée généralement facile pour la plupart des candidats

Un peu plus des trois quarts des candidats (77 %) ont trouvé la nomination d'un agent officiel au moins « plutôt facile ». Par contre, un peu plus d'un répondant sur cinq (22 %) a rapporté avoir eu des difficultés à cet égard.



Les candidats étaient plus susceptibles de rapporter avoir eu de la difficulté à nommer un agent officiel s'ils étaient âgés d'au moins 30 ans (28 % des candidats âgés de 30 à 49 ans et 20 % des candidats de 50 ans ou plus vs 13 % des candidats de moins de 30 ans), s'ils n'avaient pas été élus (24 % vs 9 % des candidats élus) et s'il s'agissait de leur première campagne (26 % vs 16 % des répondants ayant fait campagne une fois auparavant et 17 % de ceux qui avaient fait campagne plus de deux fois auparavant).

Les candidats appartenant aux sous-groupes suivants étaient plus nombreux à affirmer qu'il leur avait été *très* facile de nommer un agent officiel :

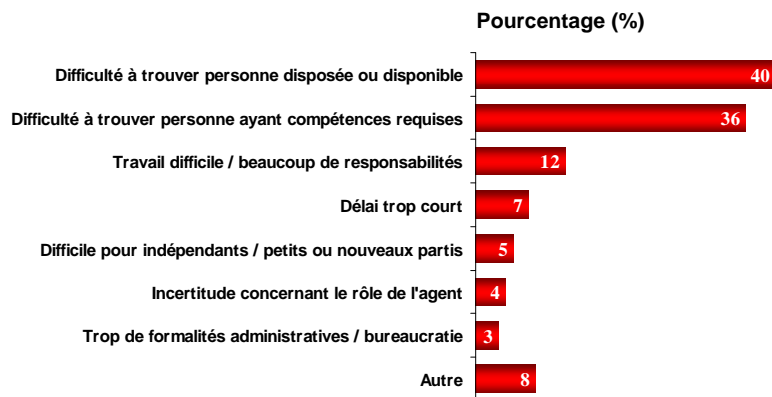
- Les candidats ayant fait campagne dans les circonscriptions de la région de l'Atlantique (51 %).
- Les candidats dont il s'agissait de la première campagne (39 %) vs ceux dont il s'agissait de la deuxième campagne (52 %) ou d'au moins la troisième (50 %)
- Les candidats se disant satisfaits de la qualité générale du service offert par Élections Canada (46 %) vs ceux se disant ni satisfaits ni insatisfaits (30 %) et ceux se disant insatisfaits (40 %).
- Les candidats de 50 ans ou plus (46 %) vs ceux âgés de 30 à 49 ans (37 %).

Les principaux obstacles à la nomination d'un agent officiel : il était difficile de trouver une personne disposée à jouer ce rôle ou ayant les compétences nécessaires

Les candidats qui ont dit avoir eu de la difficulté à nommer un agent officiel (n=194) ont surtout eu de la difficulté à trouver une personne disposée à jouer ce rôle ou disponible (40 %), ou ayant les compétences requises (36 %). Une proportion beaucoup moins grande de répondants (12 %) ont expliqué que la tâche était simplement trop difficile ou comportait trop de responsabilités.

Difficultés éprouvées à nommer un agent officiel

Q7 : Pourquoi avez-vous trouvé cela difficile ?



Niveau de référence = 194; les répondants disant avoir eu de la difficulté à nommer un agent officiel.

On acceptait jusqu'à trois réponses.

Phoenix SPI pour Élections Canada : février 2009

Nota : Chaque réponse dans la catégorie « Autre » a été donnée par moins de 3 % des répondants.

Relativement peu de candidats ont fait mention d'autres facteurs ayant rendu difficile la nomination d'un agent officiel : un délai trop court (7 %), les difficultés des candidats indépendants ou membres de petits ou nouveaux partis (5 %), l'incertitude concernant le rôle de l'agent (4 %) et trop de formalités administratives ou de bureaucratie (3 %).

Les difficultés classées dans la catégorie « Autre » sont les suivantes : les problèmes interpersonnels, les banques voulant se montrer non partisans en refusant aux candidats l'ouverture d'un compte aux fins de leur campagne, une compensation insuffisante, aucun lien d'appartenance à la communauté (candidats parachutés) et les plus grandes capacités financières de certains candidats.

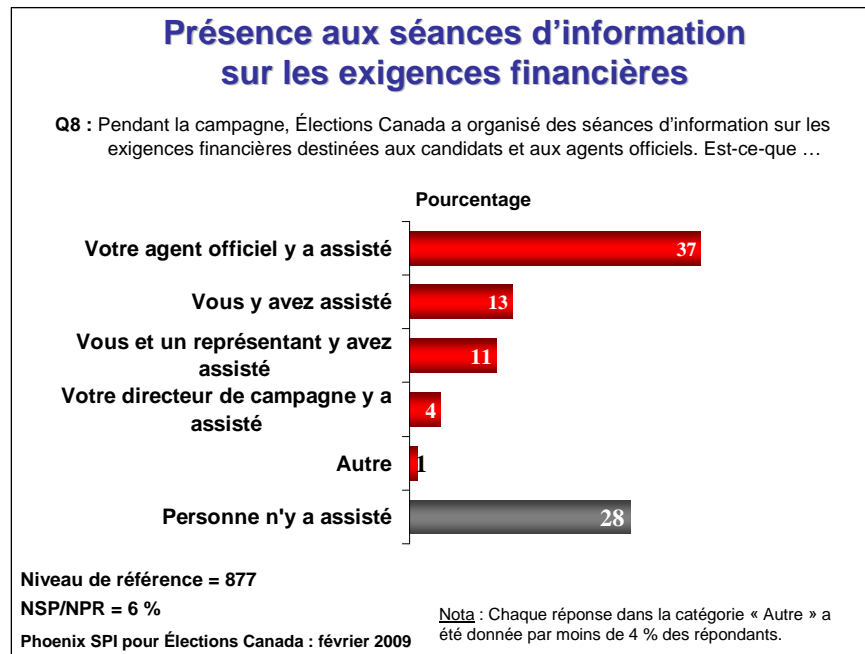
Les candidats les plus susceptibles de rapporter avoir eu de la difficulté à trouver une personne disposée à faire le travail ou disponible sont ceux du Québec (54 %) et des Prairies (44 %) et les moins susceptibles de rapporter de telles difficultés, ceux de la région de l'Atlantique (19 %). Les répondants des sous-groupes suivants étaient aussi plus nombreux que les autres à avoir connu ces difficultés :

- Les candidats âgés de 30 à 49 ans (49 %) vs les candidats de 50 ans ou plus (32 %).
- Les candidats non élus (41 %) vs les candidats élus (14 %).

Séances d'information sur les exigences financières : présence assurée, le plus souvent, par les agents officiels

Les deux tiers des répondants ont indiqué qu'une personne de leur équipe avait assisté aux séances d'information sur les exigences financières, tenues par Élections Canada et destinées aux candidats et aux agents officiels. De ceux-ci, 37 % ont rapporté que leur agent officiel y avait assisté, 13 % ont affirmé y avoir assisté personnellement, 11 % ont dit avoir été accompagné d'un représentant et 4 % ont indiqué que leur directeur de campagne y avait assisté.

Plus du quart des candidats interrogés (28 %) ont rapporté qu'aucun membre de leur équipe n'y avait assisté, tandis que 6 % ont dit en être incertains.

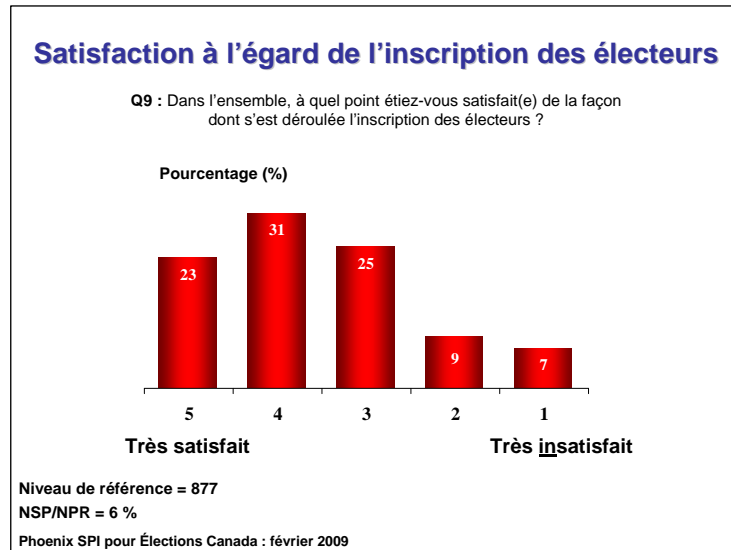


Les candidats étaient plus susceptibles d'indiquer que leur agent officiel avait assisté à la séance d'information s'ils étaient plus âgés (28 % des candidats de moins de 30 ans vs 37 % des candidats de 30 à 49 ans et 40 % de ceux de 50 ans et plus), s'ils avaient été élus (49 % vs 36 % des candidats non élus) et s'ils étaient membres d'un parti représenté à la Chambre des communes (48 % des membres de partis représentés à la CDC vs 25 % des membres de partis non représentés à la CDC et 11 % des indépendants).

Inscription, vote et dépouillement du scrutin

Une faible majorité était satisfaite de l'inscription des électeurs

Dans l'ensemble, un peu plus de la moitié (54 %) des candidats interrogés se sont dits satisfaits de la façon dont les choses se sont passées lors de l'inscription des électeurs (scores de 4 ou 5 sur une échelle de 1 à 5). Par contre, le quart des répondants (25 %) étaient ni satisfaits ni insatisfaits et 16 % ont exprimé de l'insatisfaction (scores de 1 ou 2).



Les candidats du Québec étaient plus nombreux que ceux des autres régions à se dire satisfaits de la façon dont s'était déroulée l'inscription des électeurs (65 % vs 42 % dans la région de l'Atlantique, 46 % dans les Prairies, 49 % en Colombie-Britannique et 55 % en Ontario). Il en va de même pour les francophones (63 % vs 51 % des anglophones) et les hommes (58 % vs 44 % des femmes).

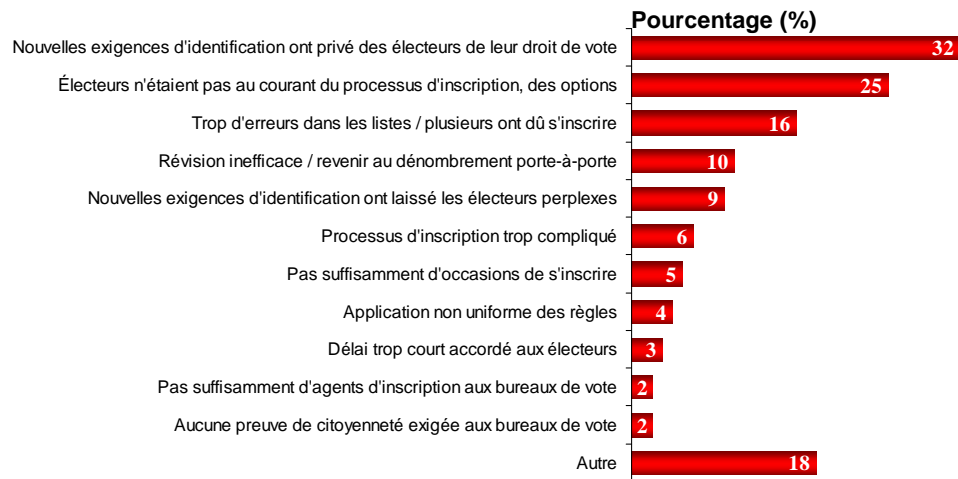
De plus, la satisfaction des candidats à l'égard de l'inscription des électeurs était proportionnelle à leur satisfaction concernant l'administration générale de l'élection (de 22 % des insatisfaits à 66 % des candidats satisfaits), le travail du directeur du scrutin de leur circonscription (de 26 % des insatisfaits à 60 % des candidats satisfaits) et la qualité du service offert par Élections Canada (de 15 % des insatisfaits à 63 % des candidats satisfaits).

Les principales sources d'insatisfaction concernant l'inscription des électeurs : les nouvelles exigences en matière d'identification des électeurs, la connaissance qu'avaient les électeurs du processus

Les candidats insatisfaits de la façon dont s'était déroulée l'inscription des électeurs (n=142) ont offerts de nombreuses explications. Le plus souvent, les candidats étaient insatisfaits parce que les nouvelles exigences en matière d'identification des électeurs avaient privé des électeurs légitimes de leur droit de vote (32 %) et que, selon eux, les électeurs n'étaient pas au courant des processus d'inscription et des options à cet égard (25 %) (réponses multiples acceptées). Un répondant sur dix (10 %) était d'avis que la révision avait été inefficace et souhaitait le retour au dénombrement porte-à-porte, tandis qu'un nombre légèrement inférieur (9 %) de répondants ont indiqué que les nouvelles exigences en matière d'identification avaient laissé plusieurs électeurs perplexes.

Sources d'insatisfaction concernant l'inscription des électeurs

Q10 : Pourquoi êtes-vous insatisfait(e) de la façon dont les choses se sont déroulées, à cet égard ?



Niveau de référence = 142; les répondants se disant insatisfaits de l'inscription des électeurs.

NSP/NPR = 1 %

On acceptait jusqu'à trois réponses.

Phoenix SPI pour Élections Canada : février 2009

Nota : Chaque réponse dans la catégorie « Autre » a été donnée par moins de 2 % des répondants.

Les raisons entendues moins souvent étaient les suivantes : le processus d'inscription était trop compliqué (6 %), les électeurs n'avaient pas eu suffisamment d'occasions de s'inscrire (5 %), les règles n'étaient pas appliquées uniformément (4 %), les électeurs avaient eu trop peu de temps pour s'inscrire (3 %), les bureaux de vote comptaient trop peu d'agents d'inscription (2 %) et aucune preuve de citoyenneté n'était exigée aux bureaux de vote (2 %).

Les candidats des circonscriptions de la région de l'Atlantique étaient plus nombreux que ceux des autres régions à affirmer que des électeurs légitimes avaient été privés de leur droit de vote (67 % vs 18 % au Québec, 23 % en Ontario, 26 % dans les Prairies et 39 % en Colombie-Britannique). Ceux pour qui il s'agissait de la deuxième campagne étaient les moins susceptibles de rapporter ce problème (12 % vs 35 % des candidats dont il s'agissait d'au moins la troisième campagne et 36 % des candidats dont il s'agissait de la première campagne).

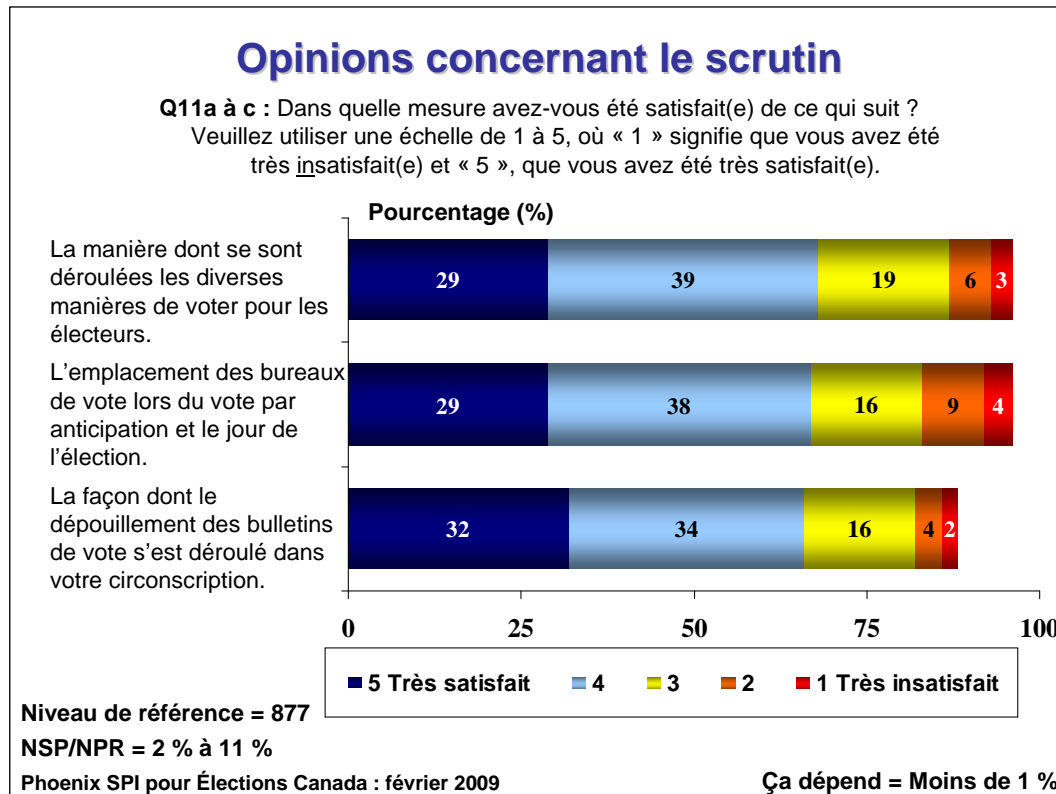
Les deux tiers des candidats étaient satisfaits de tous les aspects du scrutin

Les deux tiers des répondants se sont dits satisfaits de chaque aspect du scrutin lors de la 40^e élection générale fédérale : 68 % des candidats étaient satisfaits du déroulement des divers modes de scrutin⁸, 67 % étaient satisfaits de l'emplacement des bureaux de vote et 66 % étaient satisfaits de la façon dont le dépouillement des bulletins de vote s'était déroulé dans leur circonscription. Ceci étant dit, la plupart de ces candidats étaient satisfaits de ces aspects, sans plus.

⁸ Un pour cent des répondants étaient partagés concernant les divers modes de scrutin et n'ont pu se prononcer.

La plupart des candidats qui ne se sont pas dits satisfaits n'étaient pas pour autant insatisfaits, se montrant neutres dans leurs opinions sur chacun de ces aspects. Les sources d'insatisfaction étaient, le plus souvent, les suivantes : l'emplacement des bureaux de vote (13 %), les divers modes de scrutin (9 %) et le dépouillement des bulletins de vote dans leur circonscription (6 %). Peu de candidats se sont dits *très* insatisfaits (2 % à 4 %).

Les incertains représentaient de 2 % à 11 % des répondants et étaient plus nombreux sur la question du dépouillement des bulletins de vote.



Les opinions concernant le scrutin diffèrent considérablement d'un sous-groupe à l'autre. Les candidats les plus susceptibles de se montrer satisfaits des divers modes de scrutin étaient ceux du Québec (72 % vs 56 % des candidats de la région de l'Atlantique) et ceux âgés de 30 à 49 ans (73 % vs 65 % des candidats de 50 ans ou plus). Il s'agit là des seules différences considérables entre les groupes d'âge et les diverses régions.

L'analyse a aussi révélé les différences démographiques suivantes :

- Les hommes étaient plus nombreux que les femmes à se dire satisfaits du déroulement des divers modes de scrutin (71 % vs 61 % des femmes) et du déroulement du dépouillement des bulletins de vote (69 % vs 58 % des femmes).
- Les candidats non élus étaient plus nombreux que les candidats élus à exprimer de la satisfaction à l'égard du déroulement des divers modes de scrutin (69 % vs 55 % des candidats élus) et de l'emplacement des bureaux de vote (68 % vs 52 % des candidats élus).

- Les membres de partis représentés à la CDC étaient moins susceptibles que les autres de se dire satisfaits du déroulement des divers modes de scrutin (65 % vs 73 % des membres de partis non représentés à la CDC) et de l'emplacement des bureaux de vote (62 % vs 74 % des membres de partis non représentés à la CDC et 81 % des indépendants).

Plus les candidats étaient satisfaits des autres aspects de l'élection et du processus électoral, plus ils étaient susceptibles de se dire satisfaits de chacun des aspects du scrutin.

Les répondants étaient plus susceptibles d'être satisfaits des divers modes de scrutin s'ils étaient satisfaits de l'administration de l'élection (de 50 % des insatisfaits à 76 % des candidats satisfaits), du travail du directeur du scrutin (de 50 % des insatisfaits à 72 % des candidats satisfaits), de la qualité générale du service offert par Élections Canada (de 42 % des insatisfaits à 75 % des candidats satisfaits) et de l'inscription des électeurs (de 44 % des insatisfaits à 84 % des candidats satisfaits).

Les répondants étaient plus susceptibles d'être satisfaits de l'emplacement des bureaux de vote s'ils étaient satisfaits de l'administration de l'élection (de 46 % des insatisfaits à 75 % des candidats satisfaits), du travail du directeur du scrutin (de 49 % des insatisfaits à 72 % des candidats satisfaits), de la qualité générale du service offert par Élections Canada (de 46 % des insatisfaits à 73 % des candidats satisfaits) et de l'inscription des électeurs (de 48 % des insatisfaits à 81 % des candidats satisfaits).

De même, les répondants étaient plus susceptibles d'être satisfaits de la façon dont s'était déroulé le dépouillement des bulletins de vote s'ils étaient satisfaits de l'administration de l'élection (de 33 % des insatisfaits à 76 % des candidats satisfaits), du travail du directeur du scrutin (de 39 % des insatisfaits à 72 % des candidats satisfaits) et de la qualité générale du service offert par Élections Canada (de 38 % des insatisfaits à 74 % des candidats satisfaits). Ceux qui étaient satisfaits de l'inscription des électeurs étaient plus susceptibles d'exprimer de la satisfaction à l'égard du dépouillement des bulletins de vote (82 % vs 48 % des candidats se disant ni satisfaits ni insatisfaits et 54 % de ceux se disant insatisfaits).

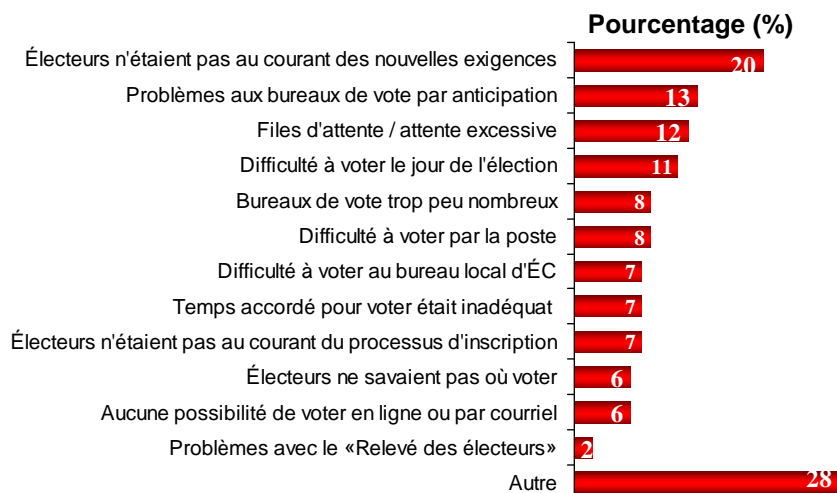
Plusieurs raisons expliquent l'insatisfaction à l'égard des divers modes de scrutin

Les candidats insatisfaits des divers modes de scrutin (n=90) ont offert diverses explications. De façon générale, ces explications peuvent être regroupées en trois catégories : les problèmes relatifs à l'identification et à l'inscription des électeurs, les problèmes concernant un mode de scrutin donné et enfin, les problèmes touchant les procédures. Parlons d'abord de l'identification et de l'inscription des électeurs : 20 % des candidats étaient d'avis que les électeurs n'étaient pas au courant des nouvelles exigences en matière d'identification⁹, 7 % des répondants étaient d'avis que les électeurs n'étaient pas au courant du processus d'inscription et 2 % ont dit avoir eu des problèmes avec le « relevé des électeurs ».

⁹ Il s'agit là, aussi, de la plus importante source d'insatisfaction (20 % vs 13 % ou moins pour les autres raisons).

Sources d'insatisfaction concernant les divers modes de scrutin

Q12a : Pourquoi avez-vous été insatisfait(e) de cet aspect ?



Niveau de référence = 90; les répondants se disant soit insatisfaits des divers modes de scrutin, soit partagés à ce sujet et ne pouvant se prononcer.

NSP/NPR = 1 %

On acceptait jusqu'à trois réponses.

Nota : Chaque réponse dans la catégorie « Autre » a été donnée par moins de 2 % des répondants.

Phoenix SPI pour Élections Canada : février 2009

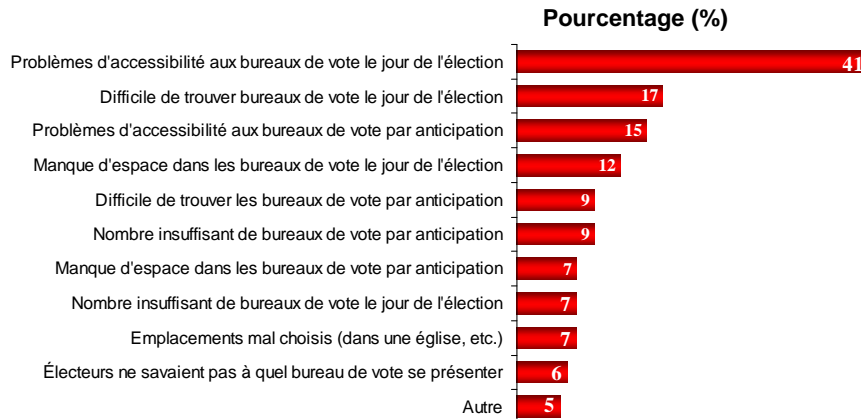
Les candidats insatisfaits d'un mode de scrutin donné ont parlé d'une difficulté à voter aux bureaux de vote par anticipation (13 %), à voter le jour de l'élection (11 %), à voter par la poste (8 %) et à voter au bureau local d'Élections Canada (7 %). Certains ont aussi déploré qu'aucun mode de scrutin électronique, comme le vote en ligne ou par courriel, n'avait été prévu (6 %). Maintenant, les problèmes concernant les procédures : les candidats déploraient les files d'attente et le temps d'attente excessif (12 %), jugeaient trop peu nombreux les bureaux de vote (8 %), trouvaient inadéquat le temps accordé aux électeurs pour voter (7 %) et ont dit que les électeurs ne connaissaient pas l'emplacement des bureaux de vote (6 %).

L'accessibilité : la principale source d'insatisfaction concernant l'emplacement des bureaux de vote

Les candidats insatisfaits de l'emplacement des bureaux de vote par anticipation et ceux du jour même de l'élection (n=118) ont, le plus souvent, critiqué leur accessibilité : plusieurs candidats ont parlé du manque d'accessibilité des bureaux de vote du jour de l'élection (41 %), tandis que certains ont plutôt parlé des bureaux de vote par anticipation (15 %). La première critique a été entendue beaucoup plus souvent que toutes les autres. En parlant de l'accessibilité des bureaux de vote, les candidats disaient que ceux-ci étaient situés trop loin, qu'ils ne se trouvaient pas dans un lieu public, qu'ils étaient trop éloignés des collectivités rurales, que certains bureaux de vote avaient été retirés des maisons d'accueil pour personnes âgées et qu'il fallait faire un trop long trajet pour se rendre aux bureaux de vote.

Sources d'insatisfaction concernant l'emplacement des bureaux de vote

Q12b : Pourquoi avez-vous été insatisfait(e) de cet aspect ?



Niveau de référence = 118; les répondants se disant insatisfait(s) de l'emplacement des bureaux de vote.

NSP/NPR = 3 %

On acceptait jusqu'à trois réponses.

Phoenix SPI pour Élections Canada : février 2009

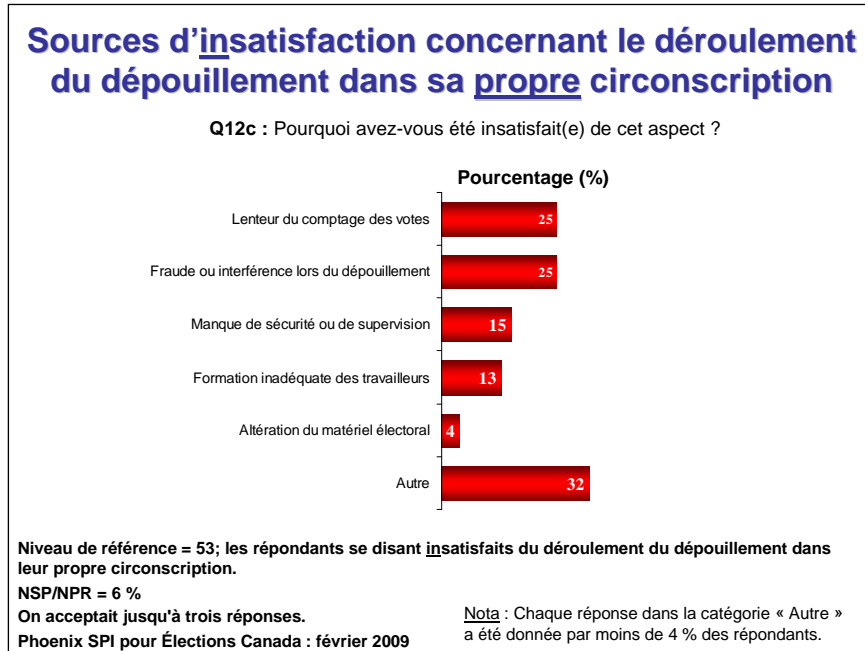
Nota : Chaque réponse dans la catégorie « Autre » a été donnée par moins de 6 % des répondants.

D'autres raisons entendues portaient sur l'emplacement des bureaux de vote, le nombre de bureaux de vote et la façon dont ils avaient été installés. D'abord, les candidats ont indiqué que les bureaux de vote étaient difficiles à trouver, le jour de l'élection (17 %) ou lors du vote par anticipation (9 %). Quelques répondants (7 %) trouvaient certains emplacements mal choisis (comme une église, un salon funéraire). Ensuite, certains candidats trouvaient trop peu nombreux les bureaux de vote par anticipation (9 %) ou le jour de l'élection (7 %). Ceux qui ont critiqué l'installation des bureaux de vote ont parlé d'un manque d'espace le jour de l'élection (12 %) et dans les bureaux de vote par anticipation (7 %). Pour d'autres, la source de leur insatisfaction à l'égard de l'emplacement des bureaux de vote résidait dans le fait que les électeurs ne savaient trop à quel bureau de vote se présenter (6 %).

Les sources d'insatisfaction classées dans la catégorie « Autre » sont les suivantes : le nombre insuffisant de locaux à louer, une publicité insuffisante à l'intérieur de la circonscription, une publicité unilingue et les bureaux de vote situés trop près du bureau central d'un parti rival.

Les principales sources d'insatisfaction des candidats concernant le dépouillement des bulletins de vote dans leur propre circonscription : la lenteur et la fraude présumée

Le plus souvent, les candidats insatisfaits de la façon dont s'était déroulé le dépouillement des bulletins de vote dans leur propre circonscription (n=53¹⁰) ont critiqué la lenteur du comptage des votes (25 %) ou ont affirmé qu'il y avait eu fraude ou interférence lors du dépouillement (25 %). Ensuite, 15 % ont parlé d'un manque de sécurité ou de supervision et 13 % étaient d'avis que les travailleurs n'avaient pas reçu une formation adéquate. Quelques répondants ont affirmé que le matériel électoral avait été altéré (4 %).



Un nombre considérable d'explications, chacune fournie par un répondant ou deux, sont regroupées dans la catégorie « Autre » : des enveloppes avaient été mal scellées, des partisans administraient le scrutin, des représentants étaient exclus du dépouillement, un dépouillement des bulletins de vote exclusivement manuel, l'absence de machines d'enregistrement électronique des votes dans les bureaux de vote, des problèmes concernant le second dépouillement, en général, et le risque d'erreur humaine.

¹⁰ La prudence est de mise dans l'interprétation de ces résultats en raison de la faible taille de l'échantillon.

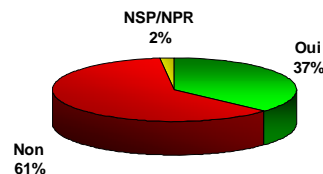
Identification des électeurs

Certains ont constaté des problèmes dus aux nouvelles exigences en matière d'identification des électeurs

Une majorité de candidats (61 %) ont indiqué ne pas avoir été témoins de problèmes associés à l'application des nouvelles exigences en matière d'identification des électeurs et que leurs représentants n'en avaient pas été témoins non plus. Ceci étant dit, plus du tiers (37 %) des répondants ont dit avoir été témoins de problèmes causés par les nouvelles exigences.

Avez-vous été témoin de problèmes dus aux nouvelles exigences concernant l'identification des électeurs ?

Q13 : Avez-vous été témoin de problèmes associés à l'application des nouvelles exigences en matière d'identification des électeurs, ou votre représentant vous a-t-il rapporté de tels problèmes ?



Niveau de référence = 877

Phoenix SPI pour Élections Canada : février 2009

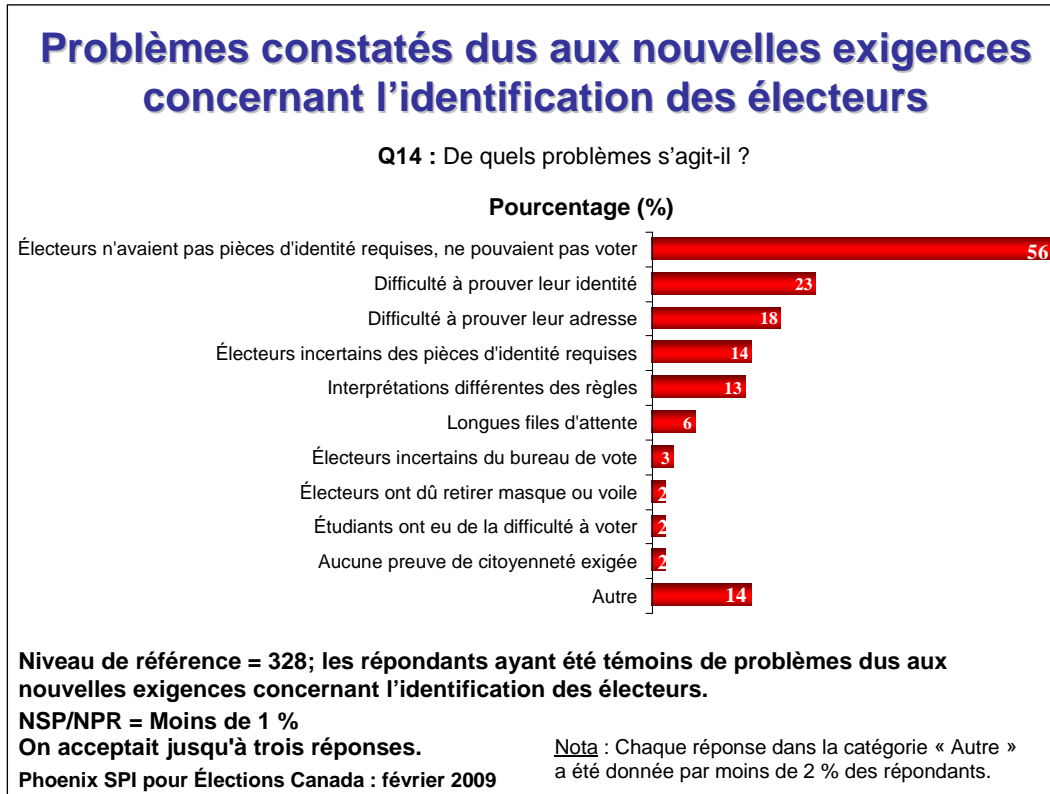
L'analyse des résultats a permis de constater les différences démographiques suivantes : les candidats de la Saskatchewan (67 %), de la région de l'Atlantique (64 %) et du Manitoba (51 %) étaient plus nombreux à affirmer avoir été témoins de problèmes associés à l'application des nouvelles exigences en matière d'identification des électeurs que les candidats du Québec (23 %), de l'Ontario (33 %), de l'Alberta (35 %) et de la Colombie-Britannique (42 %). Les membres des sous-groupes suivants étaient aussi plus nombreux que les autres à indiquer avoir été témoins de problèmes dus aux nouvelles exigences en matière d'identification des électeurs : les anglophones (40 % vs 27 % des francophones), les femmes (46 % vs 34 % des hommes), les candidats élus (46 % vs 37 % des candidats non élus) et les membres de partis représentés à la CDC (43 % vs 32 % des membres des autres partis politiques et 19 % des indépendants).

Les candidats qui ont été témoins de problèmes liés à l'identification des électeurs étaient plus susceptibles de se montrer insatisfaits de l'administration générale de l'élection (de 32 % des candidats satisfaits à 49 % des insatisfaits), du travail du directeur du scrutin de leur circonscription (de 35 % des candidats satisfaits à 51 % des insatisfaits) et de la qualité générale du service offert par Élections Canada (de 34 % des candidats satisfaits à 54 % des insatisfaits).

Le principal problème lié aux nouvelles exigences en matière d'identification des électeurs : les électeurs n'avaient pas les pièces d'identité requises ou ne pouvaient pas voter

Les candidats ayant indiqué avoir été témoins (personnellement ou par l'entremise de leurs représentants) de problèmes liés aux nouvelles exigences en matière d'identification des électeurs (n=328) ont décrit divers problèmes. Plus de la moitié (56 %) ont rapporté que les électeurs n'avaient pas les pièces d'identité requises ou ne pouvaient pas voter. Certains ont affirmé que les électeurs avaient de la difficulté à prouver leur identité (23 %)

ou leur adresse (18 %) ou étaient incertains des pièces d'identité requises (14 %). Les candidats ont aussi indiqué avoir été témoins d'interprétations différentes des règles par les membres du personnel électoral (13 %).



Les problèmes rapportés par un petit nombre sont : les longues files d'attente (6 %), les électeurs incertains du bureau de vote auquel ils devaient se présenter (3 %), aucune preuve de citoyenneté exigée aux bureaux de vote (2 %), des étudiants ayant eu de la difficulté à voter (2 %) et des électeurs ayant dû retirer le masque ou le voile qu'ils portaient (2 %).

Les problèmes suivants ont été regroupés dans la catégorie « Autre » : quelques-uns étaient d'avis que les nouvelles exigences étaient injustifiées et qu'on n'avait pas pris suffisamment de mesures pour communiquer avec les électeurs parlant d'autres langues. D'autres ont déploré l'attestation de l'identité d'une personne par un inconnu dans les bureaux de vote, la présence policière, la difficulté pour les personnes à faible revenu de se conformer aux nouvelles exigences, le manque de communication des nouvelles règles, les listes qui ne tenaient pas compte des électeurs ayant déménagé et les erreurs contenues dans les listes, en général.

Les principaux problèmes liés aux nouvelles exigences en matière d'identification des électeurs varient selon les caractéristiques démographiques : les candidats de la région de l'Atlantique (83 %) et du Manitoba (70 %) étaient plus nombreux que ceux de la Saskatchewan (54 %), de la Colombie-Britannique (52 %), de l'Ontario (48 %), du Québec (46 %) et de l'Alberta (43 %) à affirmer avoir été témoins d'électeurs légitimes privés de leur droit de vote parce qu'ils n'avaient pas les pièces d'identité requises.

Les candidats appartenant aux sous-groupes suivants étaient plus susceptibles d'avoir été témoins d'électeurs ayant eu de la difficulté à prouver leur identité : les candidats des Prairies (30 %), de la région de l'Atlantique (28 %) et de l'Ontario (24 %), comparativement à ceux de la Colombie-Britannique (15 %) et du Québec (10 %), ainsi que les anglophones (25 % vs 12 % des francophones).

Par ailleurs, les membres des sous-groupes suivants étaient plus susceptibles d'avoir été témoins d'électeurs ayant eu de la difficulté à prouver leur adresse : les répondants des Prairies (26 % vs 13 % des candidats de l'Ontario et 8 % de ceux du Québec), les anglophones (20 % vs 8 % des francophones) et les femmes (25 % vs 14 % des hommes).

La majorité des répondants avaient une bonne opinion de la liste des pièces d'identité pouvant être acceptées

Nous avons demandé aux candidats ce qu'ils pensaient de la liste des pièces d'identité pouvant être acceptées, établie par le directeur général des élections. La majorité des répondants ont dit en être satisfaits et n'ont rapporté aucun problème (54 %). Les candidats moins satisfaits ont offert diverses explications : quelques-uns ont indiqué que certains électeurs n'avaient pas les pièces d'identité requises (9 %), que la liste a causé des difficultés à certains électeurs (6 %), qu'elle était incomplète (4 %) ou qu'elle ne tenait pas compte des pièces d'identité dont disposaient les personnes d'une région donnée (4 %).

De plus, 12 % des répondants n'ont pu se prononcer à ce chapitre et 2 % n'étaient pas au courant de cette liste ou ne l'avaient pas vue.



Les commentaires regroupés dans la catégorie « Autre » sont les suivants : la liste a compliqué les choses pour les électeurs présentant une adresse postale et une carte de statut, le recensement en ligne des électeurs et son inefficacité, les malentendus concernant la carte d'inscription, le passeport ou le permis de conduire comme seules pièces d'identité admises et le retour à « l'ancienne » méthode.

Les opinions sur cette question variaient selon la langue du candidat interrogé : les francophones (81 % vs 47 % des anglophones) et les candidats du Québec (78 % vs 50 % en Ontario, 47 % dans les Prairies, 43 % en Colombie-Britannique et 40 % dans la région de l'Atlantique) étaient plus nombreux que les autres à avoir une bonne opinion de cette liste. Pour ce qui est des critiques concernant la liste, les anglophones (10 %) étaient plus nombreux que les francophones (2 %) à affirmer que certains électeurs n'avaient pas les pièces d'identité requises.

Les candidats étaient plus susceptibles d'avoir une bonne opinion de la liste des pièces d'identité pouvant être acceptées s'ils étaient satisfaits de l'administration générale de l'élection (57 % des candidats satisfaits vs 48 % des insatisfaits) et de la qualité générale du service offert par Élections Canada (55 % des candidats satisfaits vs 38 % des insatisfaits).

Nomination et formation du personnel électoral

La question dont traite cette section n'a été posée qu'aux candidats qui s'étaient classés premiers ou deuxièmes lors de l'élection générale fédérale précédente (n=84).

Près de la moitié des candidats n'ont eu aucune difficulté à proposer des personnes pour faire partie de leur personnel électoral

Un peu moins de la moitié (49 %) des candidats interrogés ont rapporté n'avoir eu aucune difficulté à fournir au directeur du scrutin une liste de personnes envisagées pour les postes d'agents réviseurs.

Ceux qui ont connu des difficultés (51 %) ont surtout rapporté avoir été incapables de trouver des personnes intéressées ou disponibles (18 %). Ensuite, certains ont indiqué que quelques-unes des personnes proposées n'étaient pas admissibles (11 %), qu'ils avaient été incapables de trouver des personnes compétentes (10 %) ou qu'ils n'avaient pas eu suffisamment de temps (5 %). Quelques-uns (5 %) ont dit n'avoir fourni aucune liste ou qu'une telle liste ne leur avait pas été demandée.



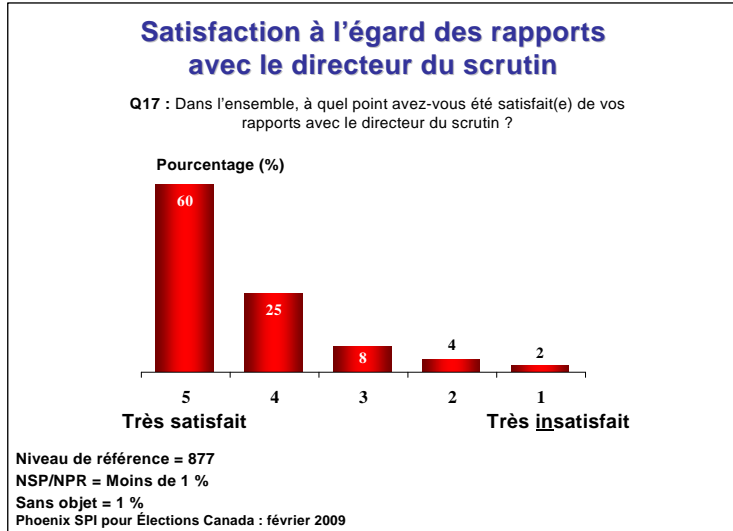
Les difficultés regroupées dans la catégorie « Autre » sont les suivantes : quelques candidats ont eu de la difficulté à trouver des gens pour leur campagne et à en inscrire d'autres sur la liste, des personnes ont été réaffectées, des listes ont dû être mises à jour et des directeurs de campagne ont fait appel à leurs amis.

SERVICES ET PRODUITS D'ÉLECTIONS CANADA

Cette section porte sur les questions traitant des produits et services fournis aux candidats et à leur campagne par Élections Canada durant l'élection.

Généralement, les candidats étaient très satisfaits de leurs rapports avec le directeur du scrutin

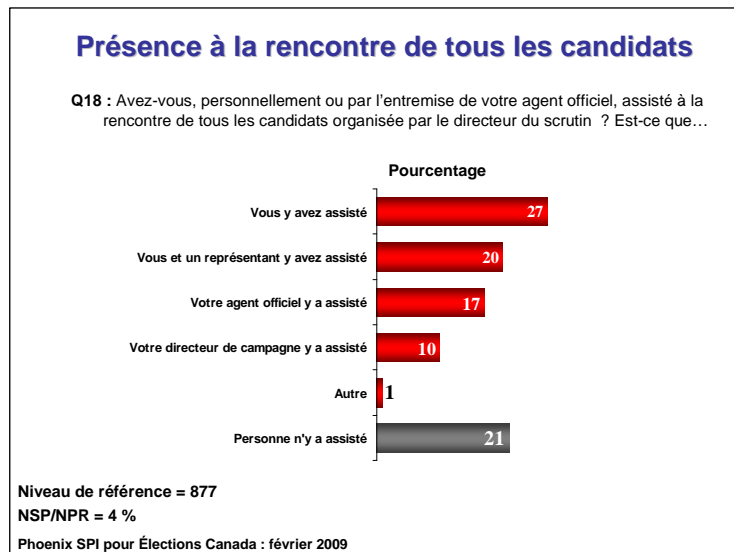
Dans l'ensemble, 85 % des candidats interrogés se sont dits satisfaits de leurs rapports avec le directeur du scrutin de leur circonscription, 60 % se disant même *très* satisfaits. Les autres répondants étaient ni satisfaits ni insatisfaits (8 %) ou insatisfaits (6 %).



Les candidats étaient plus susceptibles de se dire satisfaits de leurs rapports avec le directeur du scrutin s'ils n'avaient pas été élus (86 % vs 73 % des candidats élus) et s'ils avaient fait campagne à titre d'indépendant (97 % vs 83 % des membres de partis représentés à la CDC et 88 % des membres d'autres partis). De plus, la satisfaction des candidats à l'égard de leurs rapports avec le directeur du scrutin était proportionnelle à leur satisfaction concernant l'administration de l'élection (de 62 % des insatisfaits à 94 % des candidats satisfaits), au travail du directeur du scrutin de leur propre circonscription (de 32 % des insatisfaits à 95 % des candidats satisfaits) et à la qualité générale du service offert par Élections Canada (de 50 % des insatisfaits à 94 % des candidats satisfaits).

La moitié des candidats ont dit avoir assisté à la « rencontre de tous les candidats »

Un peu moins de la moitié (47 %) des candidats interrogés ont assisté à la rencontre de tous les candidats organisée par le directeur du scrutin. Ils y ont assisté seuls (27 %) ou étaient accompagnés d'un de leurs représentants (20 %). Dans certains cas, l'agent officiel (17 %) ou le directeur de campagne (10 %) ont assisté à cette rencontre.



Par ailleurs, 21 % des candidats ont rapporté qu'aucun membre de leur équipe n'avait assisté à la rencontre.

L'analyse des résultats a révélé quelques différences démographiques. Les répondants appartenant aux sous-groupes suivants étaient plus susceptibles d'avoir assisté personnellement à la rencontre de tous les candidats :

- Les francophones (33 %) vs les anglophones (25 %).
- Les hommes (29 %) vs les femmes (22 %).
- Les candidats non élus (29 %) vs les candidats élus (8 %).
- Les membres de partis non représentés à la CDC (33 %) vs les membres de partis représentés à la CDC (22 %).
- Les candidats qui en étaient à leur première (30 %) ou deuxième campagne (28 %) vs les candidats plus chevronnés (18 %).
- Les candidats satisfaits de leur directeur de scrutin (de 15 % des insatisfaits à 29 % des candidats satisfaits).

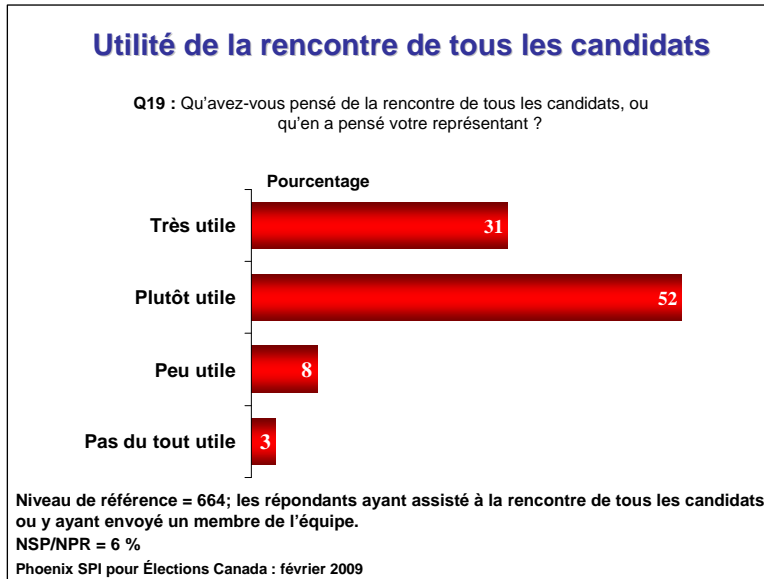
Les candidats insatisfaits du travail du directeur du scrutin de leur circonscription étaient plus nombreux à rapporter avoir envoyé leur agent officiel à cette rencontre (25 %) que ceux qui étaient satisfaits de son travail (14 %).

C'est dans les Prairies que la proportion de candidats n'ayant envoyé aucun membre de leur équipe à la rencontre de tous les candidats est la plus élevée (26 %) et en Ontario que cette proportion est la plus faible (17 %). De plus, les candidats non élus étaient moins susceptibles d'avoir assisté à cette rencontre (22 % vs 6 % des candidats élus); il en va de même pour les membres de partis non représentés à la CDC (30 % vs 14 % des membres de partis représentés à la CDC) et pour les candidats qui en étaient au moins à leur deuxième campagne (27 % vs 17 % des candidats dont il s'agissait de la première campagne).

La vaste majorité des répondants ont trouvé utile la rencontre de tous les candidats

Une grande majorité (83 %) des candidats ayant rapporté avoir assisté à la rencontre de tous les candidats ou d'y avoir envoyé un de leurs représentants ont indiqué avoir trouvé celle-ci utile. Ceci étant dit, la plupart (52 %) ont trouvé la rencontre utile, sans plus (31 % l'ont trouvée très utile). Par ailleurs, environ un répondant sur dix (11 %) n'a pas trouvé la rencontre utile.

Six pour cent des candidats interrogés ont dit être incertains ou n'ont pas répondu à la question.



Les candidats étaient plus susceptibles d'avoir trouvé *très utile* la rencontre de tous les candidats s'ils étaient plus âgés (de 20 % des répondants de moins de 30 ans à 30 % des répondants de 30 à 49 ans et 34 % des répondants de 50 ans ou plus) et étaient moins susceptibles d'être de cet avis s'ils avaient plus d'expérience (de 33 % des candidats dont il s'agissait de la première campagne à 32 % des candidats dont il s'agissait de la deuxième campagne et 24 % des candidats qui en étaient au moins à leur troisième campagne).

Ceux qui avaient trouvé cette rencontre utile étaient plus susceptibles de se dire satisfaits de l'administration de l'élection (de 22 % des insatisfaits à 34 % des candidats satisfaits) et du travail du directeur du scrutin (de 19 % des insatisfaits à 34 % des candidats satisfaits).

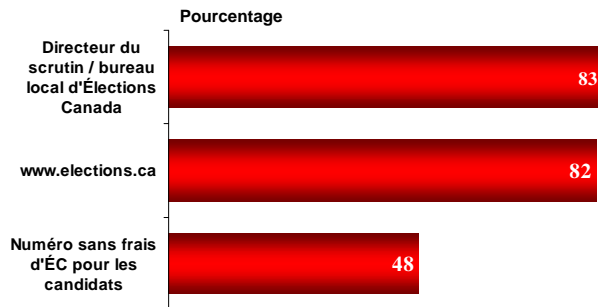
Moyens utilisés le plus souvent pour obtenir des renseignements : le bureau local d'Élections Canada et le site Web

Presque tous les candidats (96 %) ou leurs représentants ont eu recours à au moins une des trois sources de renseignements prévues par Élections Canada.

Durant l'élection, la majorité des candidats et de leurs représentants se sont tournés vers le bureau local d'Élections Canada pour obtenir des renseignements (83 %) et vers le site Web d'Élections Canada (82 %). Toutefois, un nombre moins important de candidats ont composé le numéro sans frais prévu à cette fin (48 %).

Sources de renseignements consultées durant l'élection

Q20 : Durant la dernière élection, avez-vous utilisé les services suivants pour obtenir des renseignements, ou est-ce que votre directeur de campagne ou votre agent officiel l'ont fait ?



Niveau de référence = 877

NSP/NPR = 4 %

Réponses multiples acceptées.

Phoenix SPI pour Élections Canada : février 2009

Les candidats de la Colombie-Britannique (88 %) étaient plus nombreux que ceux du Québec (80 %) et de l'Ontario (80 %) à rapporter s'être tournés vers le bureau local d'Élections Canada. Étaient aussi plus nombreux à le faire les membres de partis politiques représentés ou non à la CDC (85 % des membres de partis représentés à la CDC et 81 % des membres d'autres partis vs 65 % des indépendants) et ceux ayant assisté à la rencontre de tous les candidats (85 % de ceux y ayant assisté vs 75 % de ceux n'y ayant pas assisté).

Les candidats étaient plus susceptibles d'avoir consulté le site Web d'Élections Canada s'ils étaient âgés de moins de 50 ans (90 % des répondants de moins de 30 ans et 87 % des répondants de 30 à 49 ans vs 78 % des répondants de 50 ans ou plus) et membres de partis non représentés à la CDC (88 % vs 79 % des membres de partis représentés à la CDC et 73 % des indépendants).

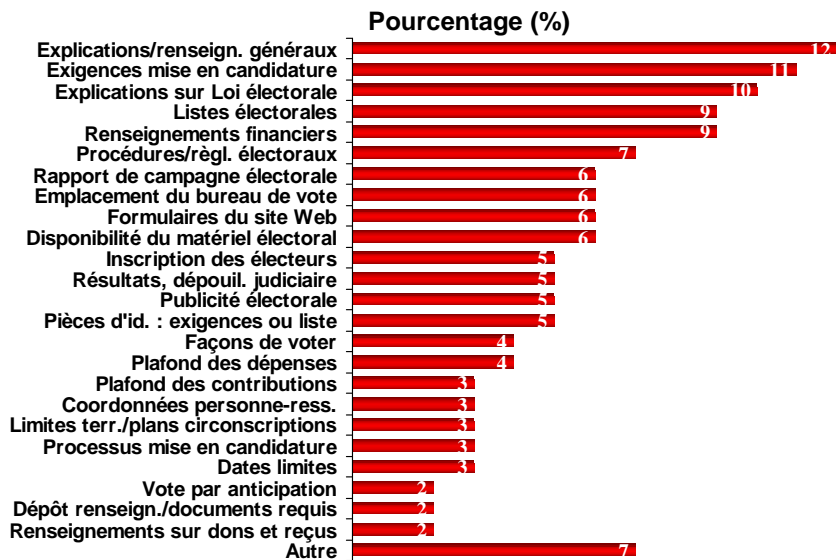
Les candidats n'étant pas membres de partis représentés à la CDC étaient plus nombreux à rapporter avoir eu recours au numéro sans frais d'Élections Canada (68 % des indépendants et 56 % des membres de partis non représentés à la CDC vs 41 % des membres de partis représentés à la CDC).

Les candidats ont indiqué avoir demandé divers genres de renseignements; aucun ne prédomine

Les candidats et leurs représentants ayant eu recours aux sources de renseignements prévues par Élections Canada (n=840) ont rapporté l'avoir fait pour diverses raisons. Aucune ne prédomine, mais toutes s'inscrivent dans l'une ou l'autre des quatre catégories suivantes : les renseignements à l'intention du candidat (57 %), les renseignements sur le scrutin (27 %), les renseignements sur le matériel électoral (18 %) et les renseignements généraux ou les explications générales (32 %).

Types de renseignements recherchés

Q21 : Quels genres de renseignements cherchez-vous ?
Cherchiez-vous d'autres genres de renseignements ?



Niveau de référence = 840; les répondants ayant eu recours aux sources de renseignements prévues par Élections Canada.

NSP/NPR = 14 %

On acceptait jusqu'à trois réponses.

Phoenix SPI pour Élections Canada : février 2009

Nota : Chaque réponse dans la catégorie « Autre » a été donnée par moins de 2 % des répondants.

La catégorie des renseignements à l'intention des candidats regroupe ce qui suit : les exigences concernant la mise en candidature (11 %), les renseignements de nature financière (9 %), les exigences concernant le rapport de campagne électorale (6 %), les formulaires du site Web (6 %), la publicité électorale (5 %), les plafonds de dépenses, les plafonds de contributions, le processus d'inscription des candidats, les dates limites, le dépôt des documents requis et les dons (3 % chacun) et les reçus (4 %). Les candidats ont aussi cherché des renseignements concernant le scrutin, comme l'emplacement des bureaux de vote (6 %), l'inscription des électeurs (5 %), les résultats du scrutin et le dépouillement judiciaire (5 %), les exigences en matière d'identification des électeurs (5 %), les modes de scrutin (4 %) et les bureaux de vote par anticipation (2 %).

Les candidats ont également cherché à obtenir des listes électorales (9 %), vérifié la disponibilité du matériel électoral (6 %) et cherché à obtenir des plans de circonscriptions et des renseignements sur les limites territoriales (3 %). Les candidats et leurs représentants ont aussi eu recours aux diverses sources de renseignements pour obtenir des explications sur des questions générales (12 %), sur la *Loi électorale du Canada* (10 %) ou sur les règlements et les procédures concernant les élections (7 %) et pour obtenir les coordonnées d'une personne-ressource (3 %).

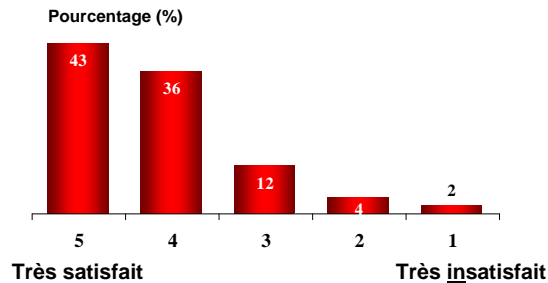
Les principaux types de renseignements demandés varient un peu d'un sous-groupe à l'autre. Les candidats non élus étaient plus nombreux à rapporter avoir demandé des renseignements généraux (12 % vs 6 % des candidats élus). Les membres de partis non représentés à la CDC (16 % vs 7 % des membres de partis représentés à la CDC) et ceux n'ayant pas assisté à la rencontre de tous les candidats (15 % vs 9 % de ceux y ayant assisté) étaient plus nombreux à indiquer avoir cherché à obtenir des renseignements sur les exigences concernant la mise en candidature. La proportion des candidats ayant cherché des renseignements sur les exigences concernant la mise en candidature est inversement proportionnelle à l'âge (de 19 % des répondants de moins de 30 ans à 12 % de ceux de 30 à 49 ans et 8 % des répondants de 50 ans ou plus). Les membres de partis représentés à la CDC (12 %) étaient plus nombreux que les candidats indépendants (3 %) à s'être tournés vers les sources de renseignements d'Élections Canada pour obtenir des précisions sur la *Loi électorale du Canada*.

Plus des trois quarts des candidats étaient satisfaits des renseignements obtenus

Plus des trois quarts (79 %) des candidats ayant eu recours aux services de renseignements d'Élections Canada (n=840) se sont dits satisfaits des renseignements qu'ils (ou leurs représentants) avaient obtenus; 43 % d'entre eux étaient même *très* satisfaits. Certains se sont dits ni satisfaits ni insatisfaits (12 %) et seulement 6 % des répondants ont exprimé de l'insatisfaction à ce chapitre.

Satisfaction à l'égard des renseignements obtenus

Q22 : En général, à quel point avez-vous été satisfait(e) des renseignements obtenus ?



Niveau de référence = 840; les répondants ayant eu recours aux sources de renseignements prévues par Élections Canada.

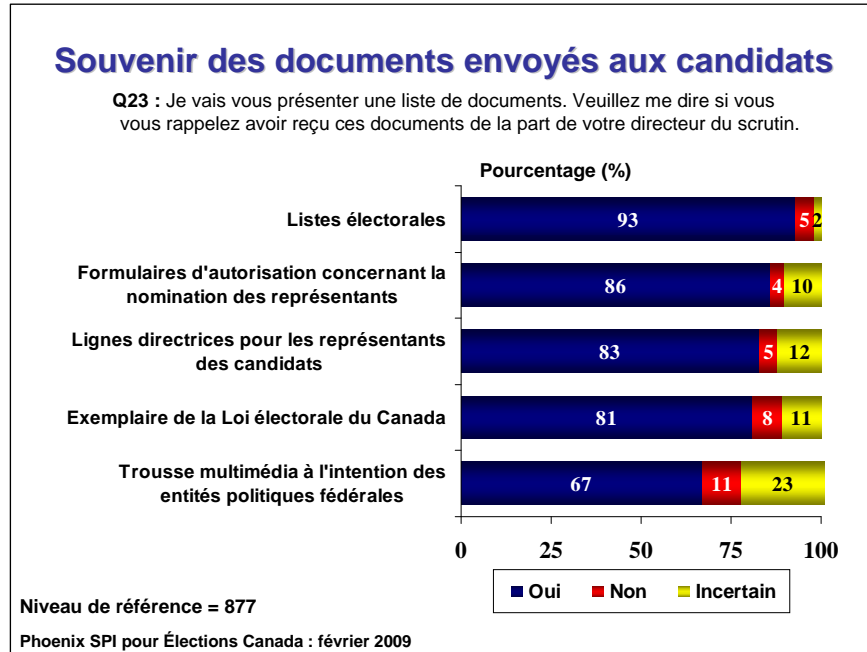
NSP/NPR = 2 %

Phoenix SPI pour Élections Canada : février 2009

Les répondants étaient plus susceptibles d'être satisfaits des renseignements obtenus d'Élections Canada s'ils étaient satisfaits de l'administration de l'élection (de 46 % des insatisfaits à 88 % des candidats satisfaits), du travail du directeur du scrutin (44 % des insatisfaits vs 86 % des candidats satisfaits) et de la qualité générale du service offert par Élections Canada (36 % des insatisfaits vs 89 % des candidats satisfaits). Nous n'avons constaté aucune variation dans le degré de satisfaction à l'égard des renseignements obtenus, d'un sous-groupe démographique à l'autre.

La plupart des candidats se souvenaient de tous les documents qui leur avaient été envoyés

La majorité des candidats se souvenaient d'avoir reçu des documents de leur directeur de scrutin. La plupart des répondants se rappelaient avoir reçu les listes électorales (93 %); viennent ensuite les formulaires d'autorisation concernant la nomination des représentants (86 %), les *Lignes directrices pour les représentants des candidats* (83 %) et l'exemplaire de la *Loi électorale du Canada* (81 %).



Les candidats interrogés étaient moins nombreux à se rappeler avoir reçu la *Trousse multimédia à l'intention des entités politiques fédérales*. Soulignons qu'il s'agit également du document concernant lequel la proportion des incertains est la plus importante : 23 % des candidats étaient incertains d'avoir reçu ce document, comparativement à 11 % ou moins pour les autres documents.

Le plus souvent, les candidats qui se rappelaient avoir reçu la *Trousse multimédia à l'intention des entités politiques fédérales* appartenaient aux sous-groupes suivants :

- Les candidats du Québec (72 %) vs à ceux de l'Ontario (63 %).
- Les hommes (69 %) vs les femmes (59 %).
- Les candidats non élus (68 %) vs les candidats élus (54 %).
- Les membres de partis non représentés à la CDC (77 %) ou les indépendants (78 %) vs les membres de partis représentés à la CDC (59 %).
- Les candidats pour qui il s'agissait de la première (68 %) ou de la deuxième (71 %) campagne vs ceux qui en étaient au moins à leur troisième (59 %).

De plus, la proportion des candidats qui se souvenaient de cette trousse était inversement proportionnelle à l'âge : de 80 % des candidats de moins de 30 ans à 71 % de ceux de 30 à 49 ans et 61 % de ceux de 50 ans et plus).

Le plus souvent, les candidats qui se rappelaient avoir reçu les formulaires d'autorisation concernant la nomination des représentants appartenaient aux sous-groupes suivants :

- Les membres de partis représentés à la CDC (89 %) vs les membres de partis non représentés à la CDC (81 %).
- Les candidats ayant assisté à la rencontre de tous les candidats (88 %) vs ceux n'y ayant pas assisté (80 %).

Le plus souvent, les candidats qui se rappelaient avoir reçu un exemplaire de la *Loi électorale du Canada* appartenaient aux sous-groupes suivants :

- Les candidats du Québec (85 %) et des Prairies (84 %) vs ceux de la Colombie-Britannique (74 %).
- Les candidats francophones (86 %) vs les candidats anglophones (79 %).
- Les membres de partis représentés à la CDC (82 %) et les indépendants (92 %) vs les membres de partis non représentés à la CDC (76 %).

Les candidats du Québec (97 %) étaient un peu plus nombreux à se rappeler avoir reçu les listes électorales, comparativement à ceux de l'Ontario (93 %), des Prairies (90 %) et de la Colombie-Britannique (90 %). Les candidats francophones (97 % vs 92 % des anglophones) et ceux ayant assisté à la rencontre de tous les candidats (95 % vs 87 % de ceux n'y ayant pas assisté) étaient aussi plus nombreux à se rappeler avoir reçu ces listes.

L'analyse n'a révélé aucune différence démographique en ce qui concerne les *Lignes directrices pour les représentants des candidats*. Toutefois, les répondants insatisfaits de l'administration de l'élection étaient moins susceptibles de se rappeler avoir reçu ces lignes directrices (72 % vs 83 % des candidats satisfaits et 86 % des candidats ni satisfaits ni insatisfaits). Par ailleurs, les candidats satisfaits de la qualité générale du service offert par Élections Canada (85 %) étaient plus susceptibles que les candidats insatisfaits (71 %) de se rappeler avoir reçu ces lignes directrices.

Nous avons dit ce qui suit aux répondants avant de leur poser les autres questions de cette section :

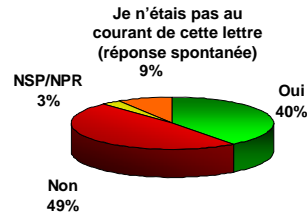
« Les prochaines questions vous concernent personnellement mais aussi toute personne de votre équipe de campagne, si vous aviez une telle équipe. »

Quatre candidats sur dix ont utilisé la lettre signée par le directeur général des élections pour faciliter l'accès aux lieux publics

En tout, 40 % des candidats ont rapporté avoir utilisé la lettre signée par le directeur général des élections visant à faciliter l'accès aux lieux publics pour les candidats et leur équipe (disponible sur le site Web d'Élections Canada). Par contre, près de la moitié (49 %) ont dit ne pas avoir utilisé cette lettre et 9 % n'étaient pas au courant de celle-ci.

Utilisation de la lettre du directeur général des élections pour faciliter l'accès aux lieux publics

Q24 : Élections Canada a fourni sur son site Web une lettre signée par le directeur général des élections pour faciliter l'accès aux lieux publics pour les candidats et/ou leurs travailleurs de campagne. Avez-vous utilisé cette lettre ?



Niveau de référence = 877

Phoenix SPI pour Élections Canada : février 2009

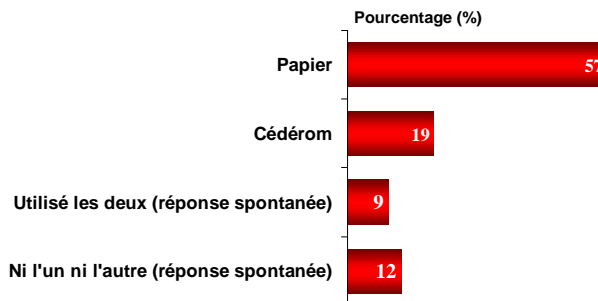
Les répondants de l'Ontario (45 %), du Québec (39 %) et de la Colombie-Britannique (43 %) étaient plus nombreux à avoir utilisé cette lettre que les répondants de la région de l'Atlantique (26 %). Les candidats âgés de 50 ans ou plus (42 %) étaient plus nombreux à avoir utilisé cette lettre que ceux âgés de 30 à 49 ans (35 %). Les candidats ayant assisté à la rencontre de tous les candidats (42 %) étaient aussi plus nombreux à l'avoir utilisée que ceux n'y ayant pas assisté (31 %).

Plusieurs ont utilisé les cartes des sections de vote, surtout la version papier

Dans l'ensemble, 85 % des candidats ont rapporté avoir utilisé au moins l'une des deux versions des cartes des sections de vote : 57 % ont eu recours uniquement à la version papier, 19 % ont utilisé uniquement la version sur cédérom et 9 % ont utilisé les deux. Les autres n'ont pas eu recours aux cartes des sections de vote (12 %) ou étaient incertains de l'avoir fait (3 %).

Cartes des sections de vote : format le plus utilisé

Q25 : Des cartes des sections de vote étaient offertes en deux formats : sur papier et sur cédérom. Si vous les avez utilisées, quel format avez-vous utilisé le plus ?



Niveau de référence = 877

NSP/NPR = 3 %

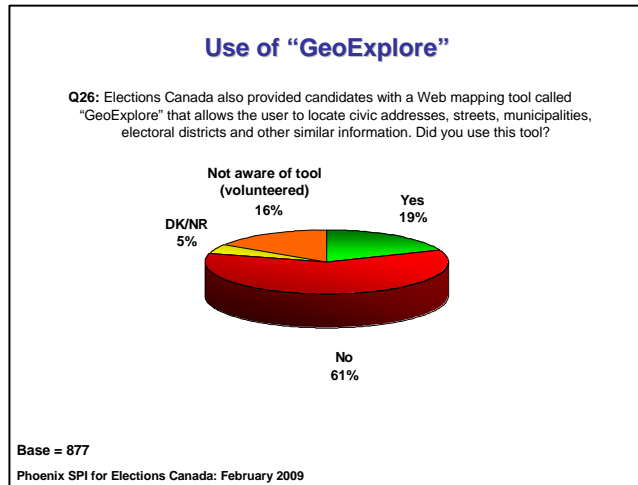
Phoenix SPI pour Élections Canada : février 2009

Le plus souvent, les candidats ayant surtout utilisé la version papier appartenaient aux sous-groupes suivants :

- Les candidats de la région de l'Atlantique (71 %) et des Prairies (61 %) vs ceux de la Colombie-Britannique (55 %), de l'Ontario (57 %) et du Québec (49 %).
- Les candidats anglophones (59 %) vs les candidats francophones (46 %).
- Les candidats ayant assisté à la rencontre de tous les candidats (60 %) vs ceux n'y ayant pas assisté (45 %).

Peu de répondants ont eu recours à GéoExplore, mais la plupart avaient l'intention de le faire la prochaine fois

Près d'un répondant sur cinq (19 %) a rapporté avoir utilisé GéoExplore, un outil de cartographie en ligne¹¹ mis à la disposition des candidats par Élections Canada. La majorité des répondants, toutefois, étaient au courant de cet outil, mais ont dit ne pas l'avoir utilisé (61 %). Les autres n'étaient pas au courant de GéoExplore (16 %) ou étaient incertains d'y avoir eu recours (5 %).



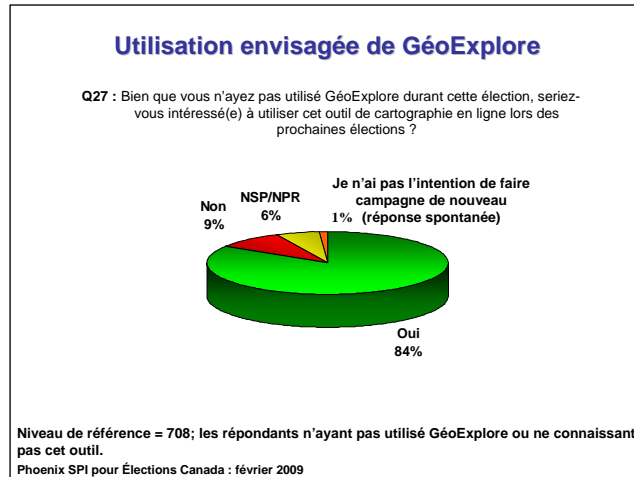
Les candidats étaient plus susceptibles d'avoir utilisé GéoExplore s'ils appartenaient aux sous-groupes suivants :

- Les candidats élus (31 %) vs les candidats non élus (18 %).
- Les membres de partis représentés à la CDC (25 %) vs les membres des autres partis (10 %) et aux indépendants (14 %).
- Les candidats ayant assisté à la rencontre de tous les candidats (21 %) vs ceux n'y ayant pas assisté (14 %).

La probabilité d'utilisation de cet outil augmente avec l'âge (de 9 % des candidats de moins de 30 ans à 19 % des candidats de 30 à 49 ans et 21 % des candidats de 50 ans ou plus). Les candidats du Québec (20 % n'étant pas au courant) étaient moins nombreux que ceux de l'Ontario à se dire au courant de cet outil (13 % n'étant pas au courant).

¹¹ Cet outil permet à l'utilisateur de trouver des adresses civiques, des rues, des municipalités, des circonscriptions et d'autres renseignements semblables.

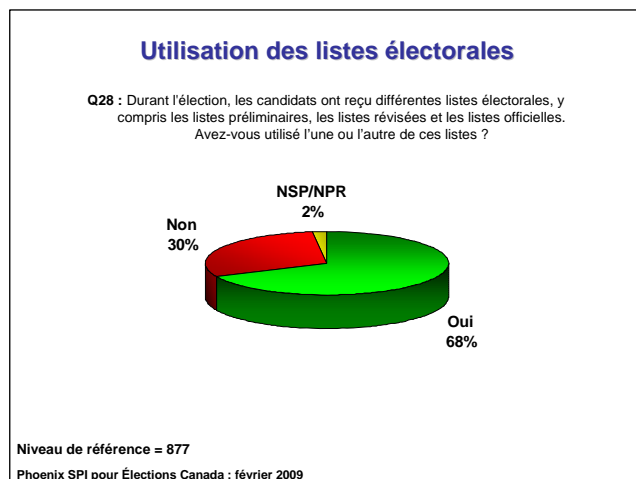
La vaste majorité des candidats qui n'étaient pas au courant de GéoExplore ou qui ne l'avaient pas utilisé durant la 40^e élection générale fédérale (n=708) ont affirmé qu'ils seraient intéressés à utiliser cet outil lors des élections à venir (84 %). Environ un répondant sur dix (9 %) a dit qu'il ne l'utiliserait pas, tandis que 6 % des répondants ont dit en être incertains. Enfin, 1 % des candidats ont indiqué ne pas avoir l'intention de faire campagne lors de la prochaine élection.



Les candidats étaient plus susceptibles de se dire intéressés à utiliser GéoExplore à l'avenir s'ils étaient de la Colombie-Britannique (89 % vs 76 % des candidats de la région de l'Atlantique), s'ils avaient assisté à la rencontre de tous les candidats (86 % vs 78 % de ceux n'y ayant pas assisté) et s'ils étaient âgés de moins de 50 ans (90 % des répondants de moins de 30 ans et 90 % de ceux de 30 à 49 ans vs 78 % des candidats de 50 ans ou plus). Plus les candidats avaient fait campagne dans le passé, moins ils étaient intéressés à utiliser cet outil à l'avenir (de 86 % des candidats qui en étaient à leur première campagne à 84 % des candidats dont il s'agissait de la deuxième campagne et 78 % des candidats qui avaient fait campagne au moins trois fois).

Les deux tiers des candidats ont eu recours aux listes électorales

Environ les deux tiers (68 %) des candidats interrogés ont rapporté avoir utilisé les listes électorales fournies par Élections Canada (les listes préliminaires, les listes révisées et les listes officielles). Par contre, 30 % des répondants n'ont pas eu recours aux listes et 2 % ont dit être incertains de l'avoir fait.



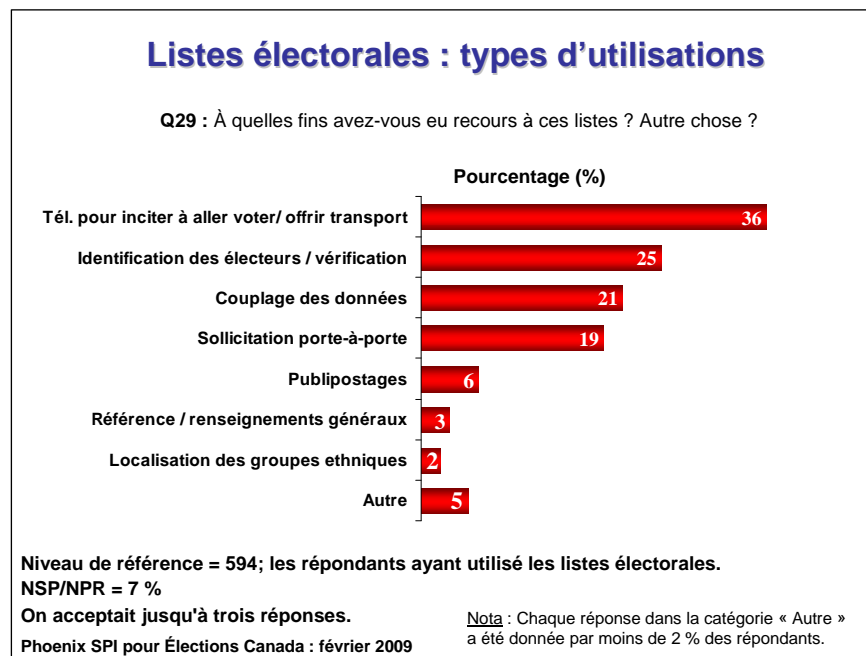
Les candidats étaient plus susceptibles d'avoir utilisé les listes électorales s'ils appartenaient aux sous-groupes suivants :

- Les candidats de la région de l'Atlantique (75 %), de l'Ontario (70 %) et du Québec (69 %) vs ceux de la Colombie-Britannique (56 %).
- Les candidats élus (92 %) vs les candidats non élus (66 %).
- Les membres de partis représentés à la CDC (80 %) vs les membres des autres partis (51 %) et aux indépendants (49 %).
- Les candidats ayant assisté à la rencontre de tous les candidats (74 %) vs ceux n'y ayant pas assisté (46 %).

La probabilité d'avoir utilisé ces listes est également proportionnelle à l'âge : de 56 % des candidats de moins de 30 ans à 66 % de ceux de 30 à 49 ans et 71 % des candidats de 50 ans ou plus).

Le plus souvent, les candidats ont eu recours aux listes électorales pour téléphoner aux électeurs

Les candidats qui ont utilisé les listes électorales (n=594) s'en sont servis à plusieurs fins. Le plus souvent (36 %), les candidats ont utilisé celles-ci pour téléphoner aux électeurs afin de les encourager à voter et de leur offrir un moyen de transport. Ensuite, le quart des candidats ont indiqué avoir utilisé ces listes à des fins d'identification des électeurs et de vérification; 21 % des répondants ont dit l'avoir fait à des fins de couplage des données et 19 %, dans le cadre de la sollicitation porte-à-porte.



Quelques répondants ont eu recours aux listes électorales aux fins suivantes : les publipostages (6 %), à titre de référence ou de renseignements généraux (3 %) et pour localiser les groupes ethniques (2 %). Enfin, 7 % ont dit être incertains de l'utilisation qu'ils en avaient faite.

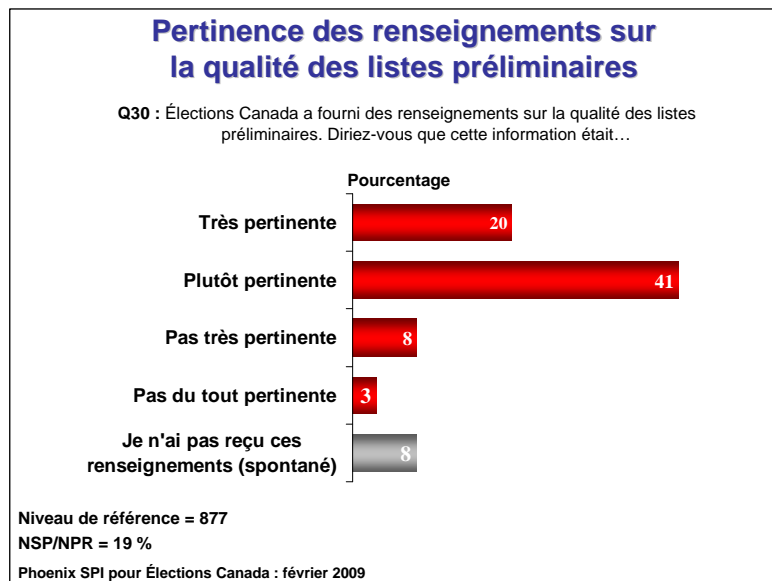
L'utilisation des listes électorales à des fins d'identification des électeurs ou de vérification était plus fréquente chez les candidats de la région de l'Atlantique (35 %) et des Prairies (33 %), comparativement à ceux du Québec (20 %).

L'utilisation des listes à des fins de couplage des données était plus fréquente chez les candidats de l'Ontario (28 % vs 16 % des candidats de la région de l'Atlantique, 15 % de ceux du Québec et 16 % de ceux des Prairies).

La sollicitation porte-à-porte était plus courante au Québec (25 %) et en Ontario (21 %) et moins courante en Colombie-Britannique (13 %) et dans les Prairies (12 %). Les candidats francophones (28 %) étaient aussi plus nombreux que les candidats anglophones (16 %) à rapporter avoir utilisé les listes électorales à cette fin.

La majorité des candidats ont trouvé plutôt pertinents les renseignements sur la qualité des listes électorales

Dans l'ensemble, 61 % des candidats ont dit avoir trouvé plutôt pertinents les renseignements fournis par Élections Canada concernant la qualité du contenu des listes électorales préliminaires. Ceci étant dit, ils étaient deux fois plus nombreux à qualifier ces renseignements de « plutôt pertinents » (41 %) que de « très pertinents » (20 %). Environ un candidat sur dix (11 %) a indiqué ne pas avoir trouvé ces renseignements pertinents.



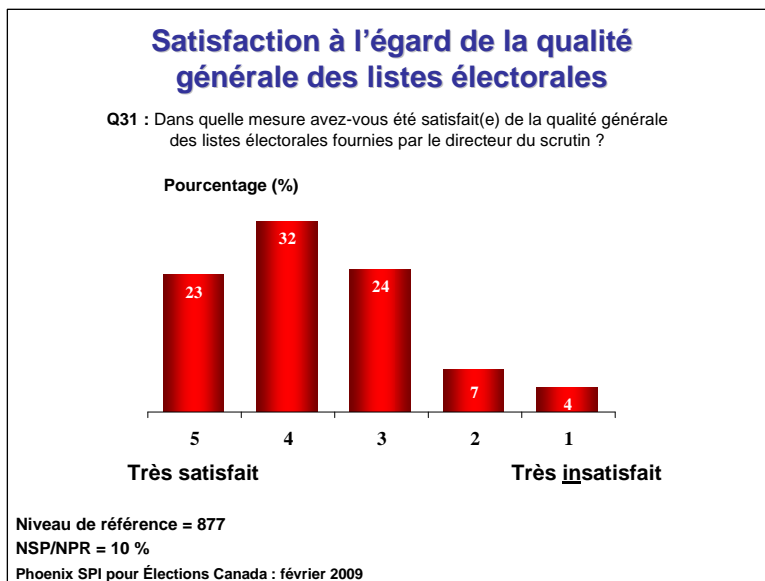
Un peu plus du quart des candidats (27 %) ne se sont pas prononcés sur la pertinence de ces renseignements : ils se sont dits incertains (19 %) ou ont affirmé ne pas avoir reçu ces renseignements de la part du directeur du scrutin (8 %).

D'abord, sur le plan régional, les candidats du Québec étaient moins nombreux que ceux des autres régions à trouver *très* pertinents les renseignements sur les listes préliminaires (9 % vs 18 % dans les Prairies, 25 % en Colombie-Britannique, 25 % en Ontario et 27 % dans la région de l'Atlantique). Par ailleurs, les membres de partis non représentés à la CDC (26 %) étaient plus nombreux que les membres des autres partis (16 %) à trouver ces renseignements *très* pertinents.

Maintenant, les candidats qui avaient trouvé ces renseignements *très* pertinents étaient plus susceptibles de se dire satisfaits du travail de leur directeur de scrutin (24 % vs 5 % des candidats se disant ni satisfaits ni insatisfaits et 7 % des insatisfaits), de la qualité générale du service offert par Élections Canada (23 % vs 9 % des candidats se disant ni satisfaits ni insatisfaits et 10 % des insatisfaits) et de l'administration générale de l'élection (25 % vs 10 % des candidats se disant ni satisfaits ni insatisfaits et 6 % des insatisfaits).

Plus de la moitié des candidats étaient satisfaits de la qualité des listes électorales

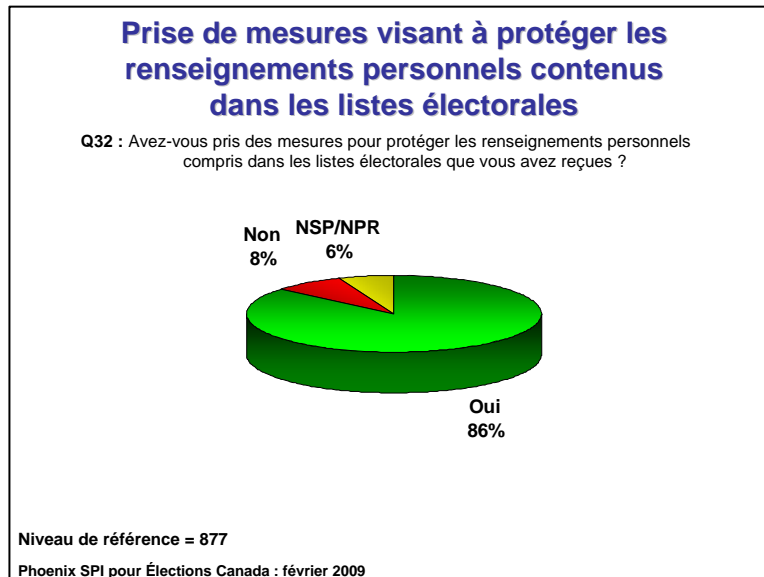
Plus de la moitié des candidats interrogés (55 %) se sont dits plutôt satisfaits ou très satisfaits de la qualité générale des listes électorales fournies par leur directeur de scrutin. Toutefois, près du quart des répondants (24 %) étaient ni satisfaits ni insatisfaits et 11 % se sont dits insatisfaits de la qualité des listes électorales. Quelques candidats (10 %) se sont dits incertains ou n'ont pas répondu à la question.



La satisfaction exprimée à l'égard de la qualité des listes électorales est plus présente au Québec (61 %) qu'en Ontario (50 %), ainsi que chez les francophones (62 % vs 53 % des anglophones). De plus, les candidats se disant satisfaits de la qualité des listes électorales étaient plus susceptibles d'être satisfaits de l'administration générale de l'élection (de 28 % des insatisfaits à 65 % des candidats satisfaits), du travail de leur directeur de scrutin (de 33 % des insatisfaits à 60 % des candidats satisfaits) et de la qualité générale du service offert par Élections Canada (de 27 % des insatisfaits à 63 % des candidats satisfaits).

La plupart des candidats ont dit avoir pris des mesures pour protéger les renseignements personnels contenus dans les listes électorales

La plupart des candidats (86 %) ont rapporté avoir pris au moins certaines mesures pour protéger les renseignements personnels contenus dans les listes électorales qu'ils avaient reçues, tandis que 8 % des candidats ont indiqué que leur équipe n'avait pris aucune mesure à ce chapitre. Six pour cent des candidats ont exprimé de l'incertitude sur cette question.



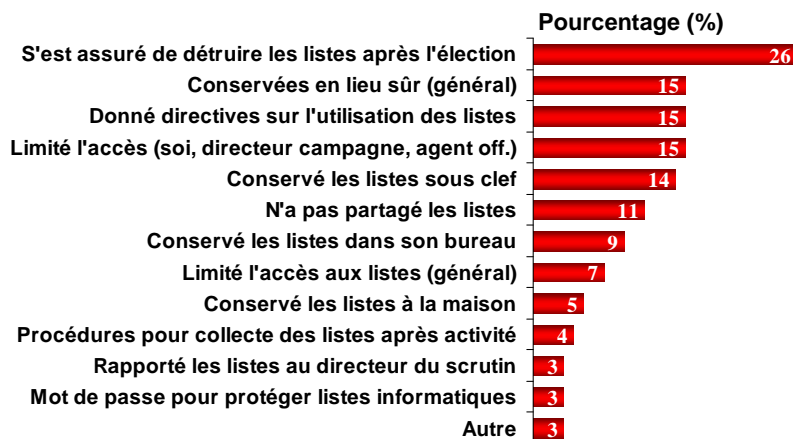
Les candidats du Québec étaient les plus susceptibles d'avoir pris des mesures pour protéger les renseignements personnels contenus dans les listes électorales (91 % vs 80 % de ceux de la Colombie-Britannique). De telles mesures ont également surtout été prises par les candidats âgés de moins de 50 ans (90 % des candidats de moins de 30 ans et 90 % des candidats de 30 à 49 ans vs 83 % des candidats de 50 ans ou plus), par les francophones (91 % vs 85 % des anglophones) et par ceux ayant assisté à la rencontre de tous les candidats (88 % vs 82 % de ceux n'y ayant pas assisté). Plus le candidat avait fait campagne souvent, moins il était susceptible d'avoir pris des mesures pour protéger les renseignements personnels (de 88 % des candidats pour qui il s'agissait de la première campagne à 87 % des candidats dont il s'agissait de la deuxième campagne et 81 % de ceux qui en étaient au moins à leur troisième campagne).

Diverses mesures prises pour protéger les renseignements personnels contenus dans les listes électorales

Les candidats ayant pris des mesures pour protéger les renseignements personnels contenus dans les listes électorales (n=753) ont indiqué, le plus souvent, avoir détruit les listes après l'élection (26 %). La plupart des autres mesures appartiennent à l'une ou l'autre des deux catégories suivantes : conserver les listes en lieu sûr et contrôler l'accès à ces listes.

Mesures prises pour protéger les listes électorales

Q33 : Quelles mesures avez-vous prises ? Autre chose ?



Niveau de référence = 753; les répondants ayant pris des mesures pour protéger les renseignements contenus dans les listes électorales.

NSP/NPR = 2 %

On acceptait jusqu'à trois réponses.

Phoenix SPI pour Élections Canada : février 2009

Nota : Chaque réponse dans la catégorie « Autre » a été donnée par moins de 3 % des répondants.

La première catégorie regroupe les mesures suivantes : avoir conservé les listes en lieu sûr (général) (15 %), sous clef (14 %), dans le bureau du candidat (9 %) ou à la maison du candidat (5 %). Dans la deuxième catégorie, les répondants ont indiqué avoir contrôlé l'accès aux listes en donnant des directives sur leur utilisation (15 %), en limitant l'accès au candidat, au directeur de campagne ou à l'agent officiel (15 %), en ne partageant pas les listes (11 %), en limitant l'accès à celles-ci, en général (7 %) et en protégeant les listes informatiques à l'aide d'un mot de passe (3 %).

Quelques candidats ont dit avoir établi des procédures pour la collecte des listes électorales après une activité (4 %) et avoir rapporté les listes au directeur du scrutin (3 %).

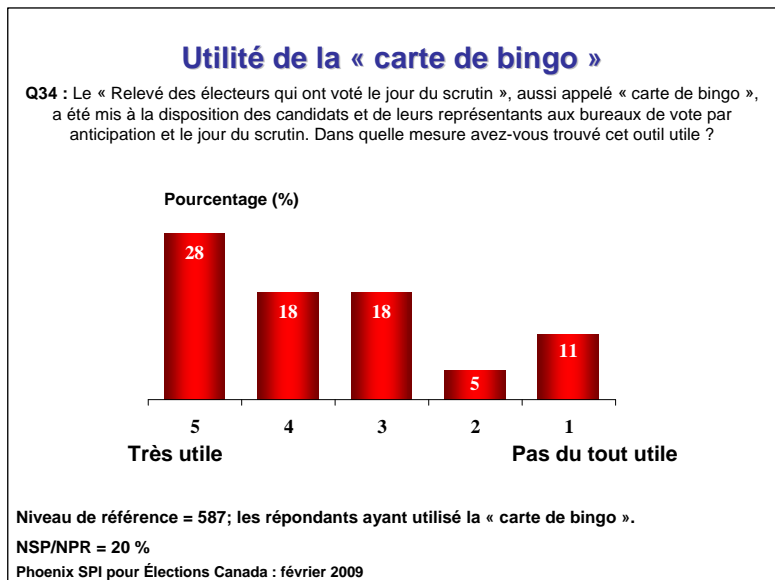
L'analyse des résultats a révélé quelques différences démographiques dans les mesures prises pour protéger les renseignements personnels contenus dans les listes électorales. Plus on se dirige vers l'ouest, plus la proportion de candidats ayant détruit les listes augmente (de 20 % dans la région de l'Atlantique à 25 % au Québec, 23 % en Ontario, 29 % dans les Prairies et 34 % en Colombie-Britannique). Par ailleurs, les femmes étaient plus nombreuses que les hommes à affirmer l'avoir fait (33 % vs 23 % des hommes). Les candidats de l'Ontario (18 %) étaient plus nombreux que ceux du Québec (11 %) à dire avoir conservé les listes en lieu sûr; il en va de même pour les anglophones (16 % vs à 10 % des francophones).

Les candidats appartenant aux sous-groupes suivants étaient plus susceptibles d'affirmer avoir donné des directives sur l'utilisation des listes électorales : les candidats du Québec (21 % vs 10 % des candidats de la région de l'Atlantique, 12 % des candidats de l'Ontario et 13 % des candidats des Prairies), les francophones (21 % vs 13 % des anglophones), les membres de partis représentés à la CDC (18 % vs 11 % des membres des autres partis et 4 % des indépendants) et les candidats ayant assisté à la rencontre de tous les candidats (16 % vs 9 % de ceux n'y ayant pas assisté).

Les candidats de la région de l'Atlantique (22 % vs 10 % des candidats du Québec) et les anglophones (16 % vs 10 % des francophones) étaient plus nombreux à rapporter avoir conservé les listes sous clef. Les candidats ayant moins d'expérience étaient aussi plus susceptibles de l'avoir fait (de 17 % des candidats qui en étaient à leur première campagne à 13 % des candidats pour qui il s'agissait de la deuxième campagne et 7 % des candidats qui avaient fait campagne au moins trois fois).

Les candidats étaient partagés quant à l'utilité de la « carte de bingo »

Les deux tiers (67 %) des candidats ont rapporté avoir utilisé la « carte de bingo »¹². Les utilisateurs de cette carte (n=587) étaient partagés quant à l'utilité de celle-ci. Si moins de la moitié des répondants (46 %) ont dit avoir trouvé cet outil utile, plus du quart (28 %) l'ont néanmoins qualifié de *très* utile. Par contre, 20 % n'ont pu se prononcer sur son utilité ou n'ont pas répondu à la question. Les autres ont exprimé une opinion neutre (18 %) ou ont dit l'avoir trouvé aucunement utile (16 %).



¹² Le relevé des électeurs qui ont voté le jour du scrutin. Nous avons lu ce qui suit aux répondants qui ont demandé des explications : « Il s'agit du nouveau formulaire utilisé pour inscrire le numéro d'identification des électeurs qui sont venus voter et qui a été transmis aux candidats, ou à leurs représentants, à intervalles réguliers ».

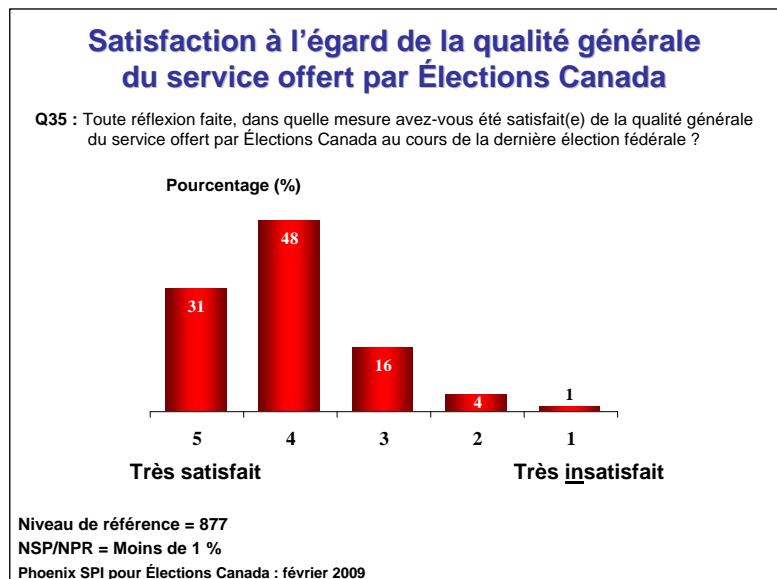
Les candidats appartenant aux sous-groupes suivants étaient plus nombreux à juger utile la « carte de bingo » :

- Les candidats du Québec (40 %) vs ceux de la Colombie-Britannique (27 %), de la région de l'Atlantique (27 %), de l'Ontario (23 %) et des Prairies (22 %).
- Les francophones (43 %) vs les anglophones (24 %).
- Les candidats élus (69 %) vs les candidats non élus (24 %).
- Les membres de partis représentés à la CDC (40 %) vs les membres des autres partis (11 %) et aux indépendants (8 %).
- Les candidats ayant fait campagne plus de deux fois (37 %) vs ceux qui en étaient à leur première (25 %) ou deuxième campagne (25 %).
- Les répondants ayant assisté à la rencontre de tous les candidats (31 %) vs ceux n'y ayant pas assisté (16 %).

La proportion des candidats ayant trouvé utile la « carte de bingo » est proportionnelle à l'âge (de 15 % des candidats de moins de 30 ans à 26 % des candidats de 30 à 49 ans et 31 % des candidats de 50 ans ou plus).

La plupart des candidats étaient satisfaits de la qualité générale du service offert par Élections Canada

Dans l'ensemble, 79 % des candidats interrogés ont rapporté avoir été plutôt satisfaits ou très satisfaits de la qualité générale du service offert par Élections Canada au cours de la 40^e élection fédérale. La plupart des autres candidats ont exprimé une opinion neutre (16 %) et quelques-uns se sont dits insatisfaits (5 %). Seulement 1 % des candidats se sont dits *très* insatisfaits de la qualité générale du service offert par Élections Canada au cours de la dernière élection.



L'opinion des candidats sur la qualité générale du service offert par Élections Canada varie peu d'un sous-groupe à l'autre. Ceci étant dit, nous avons constaté les différences suivantes : les candidats de l'Ontario (81 %) étaient plus nombreux que ceux des Prairies (73 %) à se dire satisfaits de la qualité générale du service offert. De plus, la satisfaction à l'égard de la qualité générale du service est plus grande chez les candidats se disant satisfaits de l'administration de l'élection (de 22 % des insatisfaits à 95 % des candidats satisfaits) et du travail de leur directeur de scrutin (de 35 % des insatisfaits à 88 % des candidats satisfaits).

ORIENTATIONS FUTURES

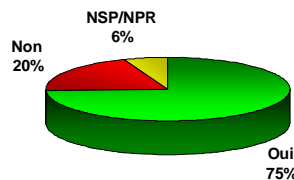
Dans cette section, nous avons demandé aux candidats s'ils étaient en faveur ou non de l'utilisation des technologies en ligne par les électeurs et recueilli leurs suggestions visant à améliorer le déroulement des élections fédérales à venir.

Les trois quarts des candidats étaient favorables à l'inscription en ligne des électeurs

Exactement trois quarts (75 %) des candidats interrogés étaient d'avis que les électeurs devraient pouvoir s'inscrire en ligne. Un candidat sur cinq (20 %) ne partageait pas cet avis et 6 % n'ont pu se prononcer à ce sujet.

Les électeurs devraient-ils pouvoir s'inscrire en ligne ?

Q36 : Croyez-vous que les électeurs devraient pouvoir s'inscrire en ligne ?



Niveau de référence = 877

Phoenix SPI pour Élections Canada : février 2009

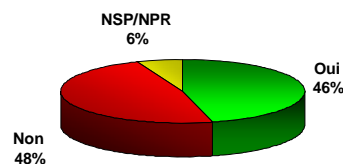
Les candidats se montrant en faveur de l'inscription en ligne étaient plus nombreux à l'extérieur du Québec (70 % au Québec vs 75 % en Ontario, 75 % en Colombie-Britannique, 78 % dans les Prairies et 81 % dans la région de l'Atlantique), chez les candidats de moins de 50 ans (80 % des candidats de moins de 30 ans et 78 % des candidats de 30 à 49 ans vs 71 % des candidats de 50 ans ou plus) et chez les membres de partis politiques (76 % des membres de partis représentés à la CDC et 74 % des membres des autres partis vs 54 % des indépendants).

Les opinions étaient partagées sur le vote en ligne

Un peu moins de la moitié des candidats (46 %) se sont montrés favorables au vote en ligne, tandis que 48 % d'entre eux s'y opposaient. Les autres (6 %) n'ont pu se prononcer à ce chapitre.

Les électeurs devraient-ils pouvoir voter en ligne ?

Q37 : Croyez-vous que les électeurs devraient pouvoir voter en ligne ?



Niveau de référence = 877

Phoenix SPI pour Élections Canada : février 2009

Les candidats de l'Ontario (50 %) et de la Colombie-Britannique (55 %) étaient plus favorables au vote en ligne que ceux du Québec (41 %). Les candidats âgés de 30 à 49 ans (54 %) étaient aussi plus favorables à celui-ci que ceux âgés de moins de 30 ans (40 %) et ceux âgés de 50 ans ou plus (43 %). Enfin, les candidats non élus (48 % vs 31 % des candidats élus) et les membres de partis politiques (46 % des membres de partis représentés à la CDC et 49 % des membres des autres partis vs 30 % des indépendants) étaient également plus susceptibles de se montrer en faveur du vote en ligne. La proportion des candidats favorables au vote en ligne est inversement proportionnelle à l'expérience des candidats (de 50 % des candidats qui en étaient à leur première campagne à 38 % des candidats qui avaient le plus d'expérience).

Suggestions pour améliorer le déroulement des élections fédérales

Les candidats ont formulé de nombreuses suggestions pour améliorer le déroulement des élections fédérales. Aucune suggestion ne ressort du lot : toutes ont été formulées par 8 % des répondants, tout au plus. Toutefois, on peut regrouper celles-ci en quatre catégories : a) les suggestions administratives (23 %), b) les changements relatifs à l'inscription ou au scrutin (48 %), c) les communications (8 %) et d) le financement politique (2 %).



D'abord, les suggestions administratives : les candidats ont suggéré d'améliorer la formation du personnel d'Élections Canada (8 %), de réduire les formalités administratives ou la bureaucratie (5 %), d'augmenter le nombre de bureaux de vote (3 %), d'allonger la période des élections et du scrutin (3 %), d'imposer des sanctions plus sévères lors d'infractions aux règlements (2 %) et de réduire les coûts liés à la tenue d'élections (2 %).

Maintenant, les suggestions concernant l'inscription ou le scrutin : offrir le vote en ligne ou étudier la possibilité de le faire (8 %), adopter le système de représentation proportionnelle (7 %), améliorer l'accès pour les électeurs ou éliminer les obstacles (6 %), réduire les exigences en matière d'admissibilité (5 %), mettre en œuvre des mesures pour améliorer la participation des électeurs (5 %), avoir recours à l'inscription en ligne (3 %), revenir au dénombrement porte-à-porte (3 %), améliorer l'exactitude des listes électorales (3 %), offrir d'autres modes de scrutin (2 %), veiller à ce que les électeurs connaissent bien les nouvelles exigences en matière d'identification (2 %), tenir les élections le week-end (2 %) et établir une date fixe pour les élections (2 %).

Au chapitre des communications, les candidats ont offert les suggestions suivantes : publiciser davantage les élections (3 %), améliorer l'accessibilité des renseignements destinés aux candidats et aux électeurs (3 %) et améliorer l'organisation des renseignements affichés sur le site Web d'Élections Canada (2 %).

Enfin, sur le plan du financement politique, quelques candidats ont suggéré d'offrir un plus grand soutien financier aux petits ou nouveaux partis (2 %).

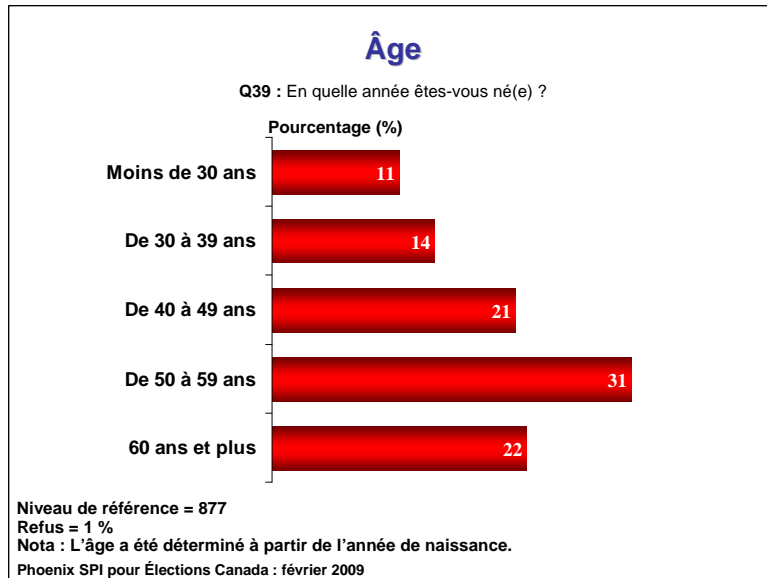
La catégorie « Autre » regroupe les diverses suggestions formulées par moins de 2 % des candidats interrogés. Notons, entre autres, les suivantes : augmenter le personnel de scrutin, réduire le cautionnement exigé lors de la mise en candidature, émettre une carte de l'électeur permanente, prendre des mesure pour éviter les longues files aux bureaux de vote, exiger une preuve de citoyenneté, appliquer les règlements de manière uniforme, améliorer les logiciels servant à produire les rapports financiers, accorder une plus grande attention aux plaintes des candidats, produire de meilleurs plans de circonscriptions, élargir le vote par anticipation, éliminer l'abus en matière de dépenses électorales, marquer les électeurs à l'encre, diminuer l'âge électoral, obliger les candidats à respecter leur promesses électorales, tenir des consultations avec les candidats (ou des entretiens), limiter l'utilisation des affiches électorales, assurer l'accès des personnes handicapées aux bureaux de vote et dévoiler les résultats du scrutin plus rapidement.

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Cette section présente les caractéristiques, démographiques et autres, des répondants : l'âge, la langue, le sexe, la région, le nombre de campagnes à titre de candidat, le résultat de l'élection pour les candidats interrogés et la représentation politique.

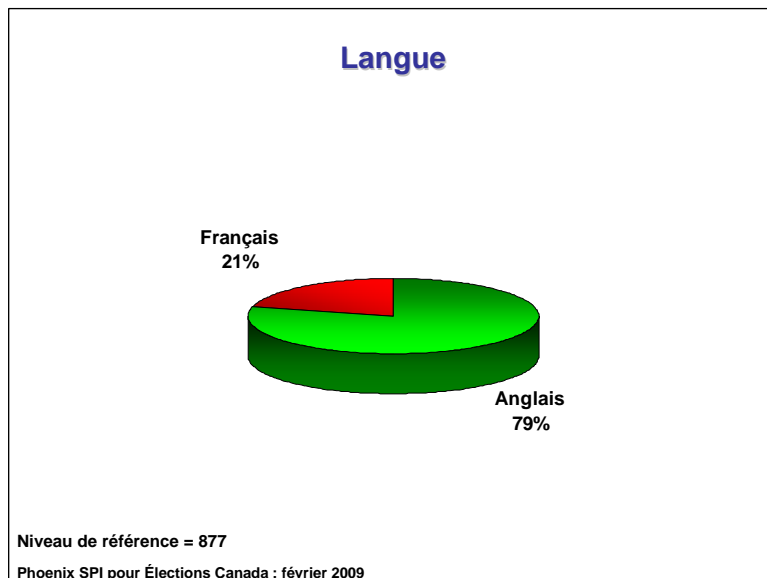
Âge

Dans l'ensemble, les candidats à la 40^e élection générale fédérale étaient plus âgés : plus de la moitié (53 %) d'entre eux étaient âgés d'au moins 50 ans. Ensuite, 35 % des candidats interrogés étaient âgés de 30 à 49 ans et 11 % avaient moins de 30 ans.



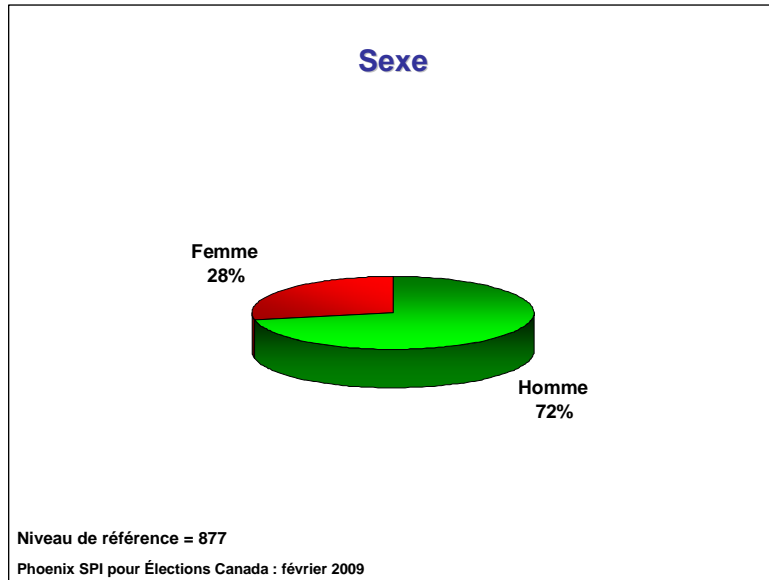
Langue

Un peu plus des trois quarts (79 %) des candidats ont répondu aux questions en anglais, tandis qu'environ un candidat sur cinq (21 %) l'a fait en français.



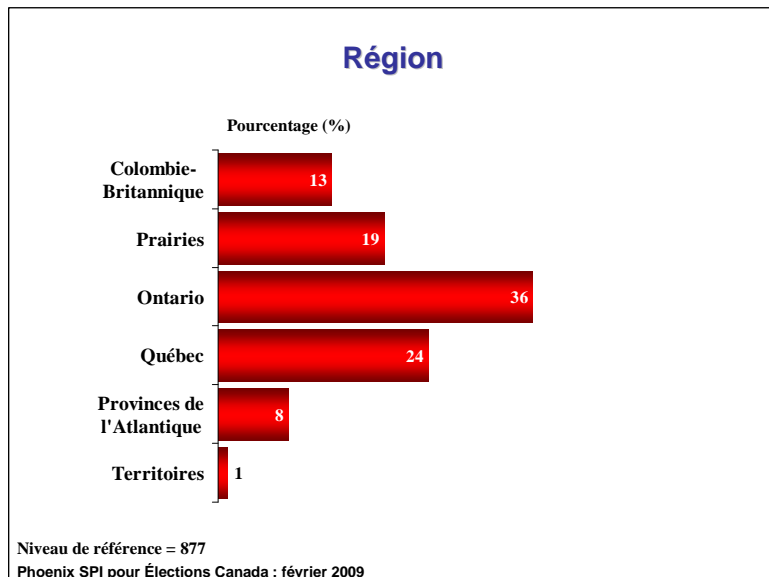
Sexe

La plupart des candidats interrogés étaient de sexe masculin (72 %), tandis que moins du tiers (28 %) étaient de sexe féminin.



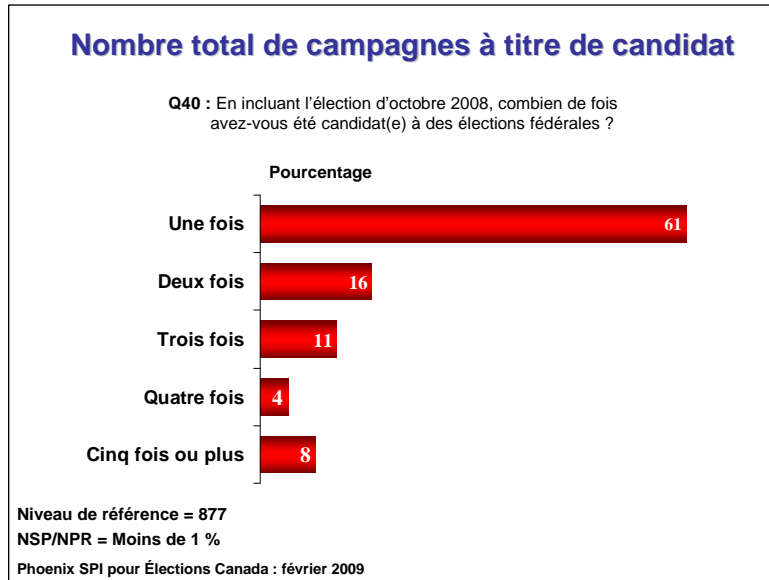
Région

Naturellement, étant donné le nombre de circonscriptions dans chaque région, le plus grand nombre de candidats interrogés avaient fait campagne en Ontario (36 %). Viennent ensuite ceux du Québec (24 %), des Prairies (19 %) et de la Colombie-Britannique (13 %). Un plus faible pourcentage des répondants provenaient de la région de l'Atlantique (8 %) ou des territoires (1 %).



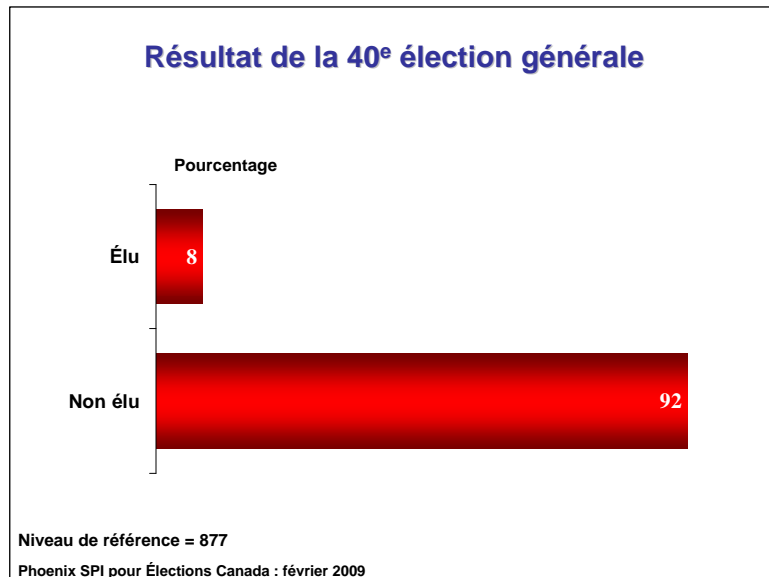
Nombre total de campagnes à titre de candidat

En tout, 61 % des répondants ont affirmé avoir été candidats à des élections fédérales pour la première fois lors de la 40^e élection générale fédérale. Plus du quart (27 %) ont indiqué qu'il s'agissait de leur deuxième ou troisième campagne, tandis que 12 % ont affirmé avoir participé encore plus souvent à des élections fédérales.



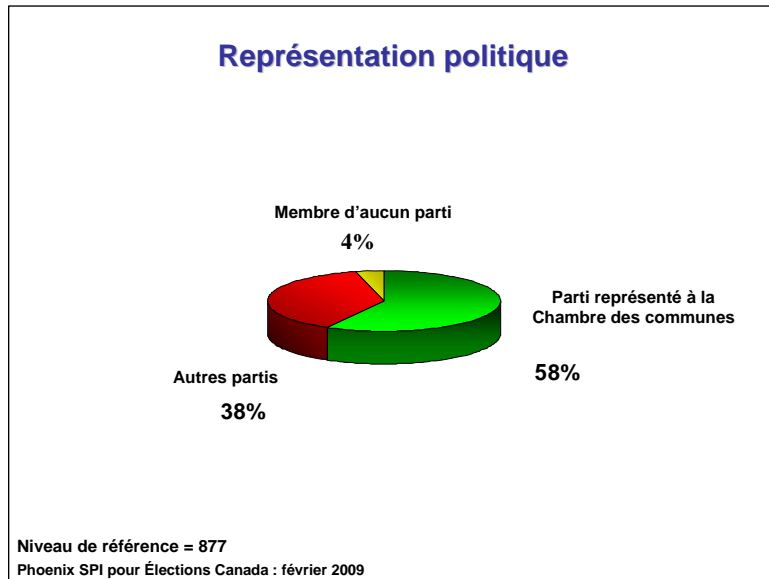
Résultat de la 40^e élection générale

En tout, 8 % des candidats interrogés siégeaient au Parlement.



Représentation politique

Une majorité des candidats interrogés étaient membres de partis politiques représentés à la Chambre des communes (58 %), tandis que presque tous les autres répondants étaient membres de partis non représentés à la Chambre (38 %). En tout, 4 % des candidats n'étaient membres d'aucun parti.



ANNEXE

Note sur la méthodologie

Cette recherche constituait un recensement des candidats à la 40^e élection générale fédérale.

Voici quelques précisions sur la méthodologie de cette étude :

- La stratégie établie pour la collecte des données faisait appel à diverses méthodes. La plupart des candidats ont répondu aux questions par téléphone, mais plusieurs options leur étaient offertes, permettant l'autoadministration, afin de favoriser une plus grande participation (un questionnaire en ligne ou envoyé par télécopieur, par la poste ou par courriel)¹³. En tout, 851 candidats ont rempli le questionnaire par téléphone, 23 l'ont fait en ligne¹⁴ et 3, par la poste.
- L'échantillon a été fourni en format électronique par Élections Canada; les données sur l'échantillon ont été tirées du contenu de l'acte de candidature des candidats et comprenaient le nom complet du candidat, son adresse postale complète (y compris le code postal), son numéro de téléphone (s'il avait été fourni), ainsi que son appartenance politique et sa circonscription électorale fédérale. Nous avons complété la liste en trouvant tous les numéros de téléphone manquants que nous avons pu.
- Avant la collecte des données, une lettre a été envoyée à tous les candidats, sur papier à en-tête d'Élections Canada. La lettre offrait des renseignements généraux sur l'étude et expliquait le but de celle-ci et de la consultation. Elle présentait la maison de recherche à qui l'étude avait été confiée (Phoenix), assurait aux candidats la confidentialité des renseignements fournis et encourageait leur participation. La lettre, signée par M. Marc Mayrand (directeur général des élections), invitait les personnes qui souhaitaient vérifier la légitimité de l'étude ou de la consultation, ou qui avaient des questions à son sujet, à communiquer, par téléphone, avec Élections Canada. De plus, la lettre comprenait un numéro sans frais que pouvaient composer les candidats souhaitant communiquer avec Phoenix pour prendre rendez-vous afin de remplir le questionnaire par téléphone.
- Nous avons communiqué avec les 1 601 candidats par téléphone (excluant ceux dont nous n'avons pas le numéro) et effectué l'entrevue à ce moment ou pris rendez-vous pour faire l'entrevue à un moment qui convenait mieux au candidat. Nous avons envoyé aux candidats, dont nous n'avons aucun numéro de téléphone, une lettre d'information modifiée et un exemplaire du questionnaire et ce, par la poste. La lettre modifiée contenait un mot de passe et une adresse URL pour accéder au questionnaire, en plus d'un numéro sans frais pour communiquer avec Phoenix afin de convenir d'un moment pour réaliser l'entrevue.
- Nous avons proposé aux candidats, qui refusaient initialement de participer, de le faire au moyen d'une autre méthode de collecte des données, permettant l'autoadministration. Nous avons aussi permis à ceux qui demandaient de participer au sondage au moyen d'une méthode permettant l'autoadministration, de le faire.

¹³ Une approche prévoyant divers modes de collecte des données non seulement favorise la participation des candidats difficiles à joindre, mais permet à tous les répondants de participer au sondage de la façon qui leur convient le mieux.

¹⁴ Avant de procéder à la collecte des données, le fonctionnement du programme informatique a été mis à l'essai par Phoenix et passé en revue par Élections Canada.

Voici d'autres précisions sur la méthodologie de cette étude :

- Le questionnaire, élaboré en étroite collaboration avec Élections Canada, a été prétesté en anglais et en français et les entrevues ont été enregistrées dans le but d'être étudiées par Phoenix et Élections Canada. Ce processus a entraîné des modifications au questionnaire visant à alléger le fardeau de réponse et à améliorer la qualité des données. Les données recueillies lors de ces entrevues sont incluses dans les données finales de l'étude.
- Une autre mesure a aussi été prise pour assurer la qualité des données : nous avons vérifié les principales fréquences obtenues des 50 premières entrevues afin de confirmer que le programme informatique dirigeait correctement les répondants d'une question à l'autre.
- Une note détaillée a été préparé par Phoenix (et approuvée par Élections Canada), à l'intention des intervieweurs, afin de leur donner les renseignements et les instructions nécessaires et de guider le processus de collecte des données.
- Une petite équipe d'intervieweurs chevronnés a été assignée à cette étude : tous les intervieweurs comptaient au moins deux années d'expérience dans la réalisation d'entrevues téléphoniques.
- Toutes les entrevues se sont déroulées dans la langue officielle choisie par le répondant.
- Nous avons effectué jusqu'à 10 tentatives pour communiquer avec chaque candidat et ce, à différents moments de la journée et de la semaine, afin de mettre toutes les chances de notre côté, avant de retirer un candidat de l'échantillon. Nous avons laissé un message vocal au troisième appel dans lequel nous faisons mention de la lettre envoyée et invitons le candidat à composer le numéro sans frais pour communiquer avec Phoenix en vue de réaliser l'entrevue ou de prendre rendez-vous.
- Lorsqu'un candidat refusait de participer, un des intervieweurs principaux communiquait avec lui, de trois à cinq jours plus tard, pour expliquer l'importance de sa participation, tenter de fixer un rendez-vous pour réaliser l'entrevue ou lui offrir de remplir le questionnaire autrement que par téléphone. Si le candidat refusait toujours, nous acceptions son refus. Par contre, si le candidat acceptait de remplir le questionnaire par la poste, par courriel, par télécopieur ou en ligne et qu'il ne le faisait pas, un des intervieweurs principaux communiquait une dernière fois avec lui pour tenter de réaliser l'entrevue (après lui avoir envoyé les rappels prévus).
- Nous avons surveillé l'échantillon tout au long de la collecte des données afin d'en assurer une gestion efficace.
- Nous avons révélé l'identité du commanditaire de l'étude (Élections Canada).
- Le sondage était inscrit auprès du système national d'enregistrement des sondages et nous en avons informé les répondants.

Le tableau ci-dessous présente l'historique des appels effectués dans le cadre de la présente étude, ainsi que le calcul du taux de réponse (selon la méthode empirique de l'ARIM, l'Association de la recherche et de l'intelligence marketing) :

Historique des appels (candidats à la 40^e élection générale fédérale)	
Nombre total de numéros composés	1 601
Unités hors du champ de l'enquête, non valides (hors service, télécopieur, téléavertisseur, entreprise)	107
Cas non résolus (U)	539
<i>Aucune réponse / messagerie vocale</i>	539
Unités dans le champ de l'enquête – non répondantes (IS)	2
<i>Barrière linguistique</i>	0
<i>Incapable de réaliser l'entrevue (malade, décédé)</i>	2
<i>Rappel (répondant non disponible)</i>	0
Nombre total d'invitations à participer	953
<i>Refus</i>	75
<i>Interruption</i>	1
Unités dans le champ de l'enquête - répondantes (R)	877
<i>Questionnaires administrés au complet</i>	877
Taux de refus	8 %
Taux de réponse	59 %

Composition des sous-groupes

Ce qui suit présente la composition des sous-groupes dont il est question dans ce rapport.

Bannières démographiques (toutes les questions) :

- Région (données administratives) :
 - Région de l'Atlantique
 - Québec
 - Ontario
 - Prairies (SK/MB/Alberta)
 - Colombie-Britannique
 - Territoires
- Âge (Q39) :
 - Moins de 30 ans
 - 30 à 49 ans
 - 50 ans et plus
- Langue (données administratives) :
 - Français
 - Anglais
- Sexe (données administratives)
- Nombre de campagnes à titre de candidat (Q40) :
 - Une
 - Deux
 - Trois ou plus
- Résultat de la 40^e élection générale (données administratives) :
 - Élu
 - Non élu
- Appartenance politique (données administratives) :
 - Parti représenté à la Chambre des communes
 - Autres partis politiques
 - Aucune appartenance politique / indépendants

Bannières attitudinales (toutes les questions) :

- Satisfaction générale à l'égard de l'administration de l'élection (Q1)
 - Satisfait (scores de 4 ou 5)
 - Neutre (3)
 - Insatisfait (scores de 1 ou 2)
- Satisfaction à l'égard du travail du directeur du scrutin de sa propre circonscription (Q2)
 - Satisfait (scores de 4 ou 5)
 - Neutre (3)
 - Insatisfait (scores de 1 ou 2)
- Satisfaction à l'égard de la qualité générale du service offert par Élections Canada (Q35)
 - Satisfait (scores de 4 ou 5)
 - Neutre (3)
 - Insatisfait (scores de 1 ou 2)

En plus des sous-groupes décrits ci-dessus, nous avons aussi analysé les résultats de certaines sections et sous-sections du questionnaire en fonction des caractéristiques suivantes :

Sous-section portant sur les exigences concernant la mise en candidature :

- Facilité de se conformer aux exigences concernant la mise en candidature (Q3)
 - Relativement facile (très facile ou plutôt facile)
 - Relativement difficile (très difficile ou plutôt difficile)
- Présence aux séances d'information sur les exigences financières (Q8)
 - Le candidat y avait assisté ou un représentant l'avait fait (comme son agent officiel, son directeur de campagne ou un autre représentant)
 - Personne n'y avait assisté

Sous-section portant sur l'inscription, le vote et le dépouillement du scrutin :

- Satisfaction à l'égard de l'inscription des électeurs (Q9)
 - Satisfait (scores de 4 ou 5)
 - Neutre (3)
 - Insatisfait (scores de 1 ou 2)

Section portant sur les services et produits d'Élections Canada :

- Présence à la rencontre de tous les candidats (Q18)
 - Le candidat y avait assisté ou un représentant l'avait fait (comme son agent officiel, son directeur de campagne ou un autre représentant)
 - Personne n'y avait assisté

Questionnaire (version téléphonique)



Sondage des candidats
Version finale : le 2 février 2009

INTRODUCTION

Bonjour, je suis _____, de Phœnix, une maison de recherche sur l'opinion publique. Élections Canada a retenu nos services pour réaliser un sondage auprès des candidats et candidates ayant fait campagne lors de l'élection fédérale d'octobre 2008. Le but est d'obtenir des renseignements sur la façon dont les choses se sont passées durant l'élection et de connaître leur opinion des services offerts par Élections Canada. Le sondage est enregistré auprès du système national d'enregistrement des sondages.

Le directeur général des élections, M. Marc **Mayrand** [prononcer « MÉRAND »], a récemment envoyé une lettre à tous les candidats et toutes les candidates au sujet de ce projet.

a) Puis-je parler à _____? UNE FOIS EN LIGNE AVEC LE CANDIDAT, CONTINUER.

Oui.....1 SI NOUVELLE PERSONNE, RÉPÉTER L'INTRO.
Non.....2 PASSER AUX PARAGRAPHES C/D

b) Votre participation à cette étude est volontaire. Toutes les réponses seront traitées de façon strictement confidentielle et aucune personne ni organisation ne pourra être identifiée. Acceptez-vous d'y participer ? Nous pouvons faire l'entrevue maintenant ou à un moment qui vous conviendrait mieux.

Oui, maintenant.....1 CONTINUER
Oui, plus tard.....2 PRÉCISER LA DATE ET L'HEURE
REFUS.....3 PARAGRAPHES C/D*

*INCLURE C SEULEMENT SI LE RÉPONDANT SEMBLE INCERTAIN DE LA VALIDITÉ DU PROJET.
AUTREMENT ALLER DIRECTEMENT À D

c) Puis-je vous envoyer une copie de la lettre d'Élections Canada expliquant les grandes lignes de cette étude ? Je pourrais vous l'envoyer par courriel ou par télécopieur.

Oui.....1 OBTENIR LE NUMÉRO DE TÉLÉCOPIEUR
OU L'ADRESSE DE COURRIEL
Non..... 2 REMERCIER / METTRE FIN À
L'ENTRETIEN

d) Si vous préférez, nous pourrions vous envoyer le questionnaire par courriel ou par télécopieur, accompagné d'instructions sur la façon de le remplir et de le retourner à Phoenix. Ou, vous pourriez remplir le questionnaire en ligne. Pour ce faire, nous vous enverrions, par courriel, le mot de passe requis et le lien vers le questionnaire. Ou encore, je peux vous donner un numéro de téléphone sans frais que vous pourriez composer pour

prendre rendez-vous afin de remplir le questionnaire par téléphone, au moment qui vous conviendra. Que préférez-vous ?

- | | | |
|---|---|---|
| Recevoir le questionnaire par courriel ou télécopieur | 1 | OBTENIR LE NUMÉRO DE TÉLÉCOPIEUR OU L'ADRESSE DE COURRIEL |
| Remplir le questionnaire en ligne | 2 | OBTENIR L'ADRESSE DE COURRIEL |
| Obtenir le numéro sans frais | 3 | DONNER NUMÉRO SANS FRAIS |
| REFUS..... | 4 | REMERCIER / METTRE FIN À L'ENTRETIEN |

NOTES À L'INTENTION DE L'INTERVIEWEUR ET DU PROGRAMMEUR :

DURÉE DE L'ENTREVUE : SI LE PRÉPOSÉ À LA RÉCEPTION OU LE RÉPONDANT VEUT CONNAÎTRE LA DURÉE DE L'ENTREVUE, DITES-LUI QUE CELLE-CI DURE ENVIRON 15 MINUTES ET QUE LA DURÉE VARIE SELON LES RÉPONSES DONNÉES À CERTAINES QUESTIONS.

LÉGITIMITÉ DE L'ÉTUDE : SI LE PRÉPOSÉ À LA RÉCEPTION OU LE RÉPONDANT DOUTE DE LA LÉGITIMITÉ DE L'ÉTUDE OU POSE DES QUESTIONS À CE SUJET, INVITEZ-LE À COMMUNIQUER AVEC ÉLECTIONS CANADA, AU 1-800-463-6868 (SANS FRAIS, PARTOUT AU CANADA). AU BESOIN, OFFREZ D'ENVOYER, PAR TÉLÉCOPIEUR OU PAR COURRIEL, UNE COPIE DE LA LETTRE D'INTRODUCTION QUI LEUR AVAIT ÉTÉ ENVOYÉE PAR LA POSTE.

COORDONNÉES : SI LE PRÉPOSÉ À LA RÉCEPTION OU LE RÉPONDANT VEUT SAVOIR COMMENT NOUS AVONS OBTENU SES COORDONNÉES, DITES-LUI QUE CELLES-CI NOUS ONT ÉTÉ FOURNIES PAR ÉLECTIONS CANADA. CES COORDONNÉES ONT ÉTÉ TIRÉES DE LEUR ACTE DE CANDIDATURE ET ÉTAIENT AFFICHÉES, DURANT L'ÉLECTION, DANS LE SITE WEB D'ÉLECTIONS CANADA.

PARTICIPATION AU SONDAGE PAR TÉLÉCOPIEUR/COURRIEL OU EN LIGNE : SI LE RÉPONDANT SOUHAITE PARTICIPER AU SONDAGE PAR TÉLÉCOPIEUR, PAR COURRIEL OU EN LIGNE, OBTENEZ OU CONFIRMEZ SON NUMÉRO DE TÉLÉCOPIEUR OU SON ADRESSE DE COURRIEL. INFORMEZ LE RÉPONDANT QU'ON LUI ENVERRERA LE QUESTIONNAIRE, ACCOMPAGNÉ D'INSTRUCTIONS SUR LA FAÇON DE LE REMPLIR ET DE NOUS LE RETOURNER.

SYSTÈME NATIONAL D'ENREGISTREMENT DES SONDAGES : SI LE PRÉPOSÉ À LA RÉCEPTION OU LE RÉPONDANT POSE DES QUESTIONS AU SUJET DU SYSTÈME NATIONAL D'ENREGISTREMENT DES SONDAGES, DITES :

Le système d'enregistrement a été créé par l'industrie de la recherche par sondage pour permettre au public de vérifier la légitimité d'un sondage, d'obtenir des renseignements sur le secteur ou de déposer une plainte. Le numéro de téléphone sans frais du système d'enregistrement est le 1-800-554-9996.

AUTRES QUESTIONS : POUR TOUTE QUESTION DÉPASSANT LE CADRE DU PRÉSENT SONDAGE, INVITEZ LE RÉPONDANT À COMPOSER LE NUMÉRO SANS FRAIS D'ÉLECTIONS CANADA : 1-800-463-6868.

DERNIÈRE ÉLECTION FÉDÉRALE : CE SONDAGE PORTE SUR LA DERNIÈRE ÉLECTION FÉDÉRALE, TENUE LE 14 OCTOBRE 2008 ET SUR AUCUNE AUTRE. RÉPÉTEZ CECI, AU BESOIN (CE SONDAGE NE PORTE PAS SUR D'AUTRES ÉLECTIONS DANS LE CADRE DESQUELLES LE RÉPONDANT AVAIT FAIT CAMPAGNE).

RAPPORT À L'INTENTION DES RÉPONDANTS : UNE FOIS L'ÉTUDE TERMINÉE, NOUS FERONS PARVENIR, PAR COURRIEL, UN RÉSUMÉ DES FAITS SAILLANTS AUX PARTICIPANTS POUR LES REMERCIER. INFORMEZ-EN LE RÉPONDANT POUR L'ENCOURAGER À PARTICIPER, AU BESOIN.

DIRECTIVES SUR LES ÉCHELLES : LES CATÉGORIES DE RÉPONSES ET LES DIRECTIVES CONCERNANT CERTAINES DES QUESTIONS COMPORTANT UNE ÉCHELLE SONT RÉPÉTITIVES. PAR SOUCI DE CLARTÉ, RÉPÉTEZ LES DIRECTIVES CONCERNANT LES ÉCHELLES, AU BESOIN, MAIS ÉVITEZ LES RÉPÉTITIONS INUTILES.

CHOIX DE RÉPONSE « NE SAIT PAS / N'A PAS RÉPONDU » : SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUTES LES QUESTIONS PERMETTENT LE CHOIX DE RÉPONSE « NE SAIT PAS / N'A PAS RÉPONDU ». LE CHOIX « NSP/NPR » EST PRÉCISÉ SEULEMENT DANS LES CAS OÙ IL A UNE INCIDENCE AU CHAPITRE DU SAUT DE QUESTIONS.

CHOIX DE RÉPONSE « SANS OBJET » : LÀ OÙ IL CONVIENT DE LE FAIRE, ON PERMETTRA LE CHOIX DE RÉPONSE « SANS OBJET » (S.O.).

TITRE DES SECTIONS : NE PAS LIRE LE TITRE DES SECTIONS AU RÉPONDANT.

PARTIE I - OPINIONS GÉNÉRALES SUR L'ÉLECTION

Pour commencer, j'aimerais vous poser quelques questions générales au sujet de la dernière élection fédérale.

1. Dans l'ensemble, à quel point êtes-vous satisfait(e) de la façon dont la dernière élection fédérale a été administrée par Élections Canada ? Veuillez utiliser une échelle de 1 à 5, où « 1 » signifie que vous êtes très insatisfait(e), « 5 » que vous êtes très satisfait(e) et « 3 », que vous êtes ni satisfait(e) ni insatisfait(e).
2. Et dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de la façon dont votre directeur du scrutin a géré cette élection dans votre circonscription ? Veuillez utiliser la même échelle de 1 à 5, où « 1 » signifie que vous êtes très insatisfait(e), « 5 » que vous êtes très satisfait(e) et « 3 », que vous êtes ni satisfait(e) ni insatisfait(e).

PARTIE II - EXPÉRIENCE DU PROCESSUS ÉLECTORAL

Exigences concernant la mise en candidature

J'aimerais maintenant vous poser quelques questions sur votre expérience de mise en candidature pendant la dernière élection fédérale.

3. À quel point avez-vous trouvé facile de vous conformer aux exigences concernant la mise en candidature ? Avez-vous trouvé ceci très facile, plutôt facile, plutôt difficile ou très difficile ?

SI A RÉPONDU « PLUTÔT DIFFICILE OU TRÈS DIFFICILE » :

4. Pourquoi avez-vous trouvé cela difficile ? (NE PAS LIRE. ACCEPTER JUSQU'À TROIS RÉPONSES)

Difficulté à obtenir le nombre de signatures requis.

Difficulté à fournir le cautionnement de 1 000 \$.

Difficulté à respecter la date limite.
Difficulté à nommer l'agent officiel.
Difficulté à travailler avec le directeur du scrutin
Autre (préciser) : _____

5. Selon vous, le directeur du scrutin a-t-il traité votre mise en candidature dans un délai raisonnable ?

Oui
Non

6. Avec quelle facilité avez-vous pu retenir les services d'un agent officiel ? Avez-vous trouvé ceci très facile, plutôt facile, plutôt difficile ou très difficile ?

SI A RÉPONDU « PLUTÔT DIFFICILE OU TRÈS DIFFICILE » :

7. Pourquoi avez-vous trouvé cela difficile ? (NE PAS LIRE. ACCEPTER JUSQU'À TROIS RÉPONSES)

Difficulté à trouver une personne ayant les compétences requises.
Délai trop court.
Autre (préciser) : _____

8. Pendant la campagne, Élections Canada a organisé des séances d'information sur les exigences financières destinées aux candidats et aux agents officiels. Est-ce-que ...? (LIRE. ACCEPTER UNE SEULE RÉPONSE).

Vous y avez assisté
Votre agent officiel y a assisté
Votre directeur de campagne y a assisté
Vous et un représentant y avez assisté
Personne n'y a assisté
Autre (préciser) : _____

Inscription, vote et dépouillement du scrutin

J'aimerais maintenant parler de ce que vous avez pensé de l'inscription, du vote et du dépouillement du scrutin lors de la dernière élection.

9. Dans l'ensemble, à quel point étiez-vous satisfait(e) de la façon dont s'est déroulée l'inscription des électeurs? Veuillez utiliser une échelle de 1 à 5 où « 1 » signifie que vous êtes très insatisfait(e) et « 5 », que vous êtes très satisfait(e).

SI EST INSATISFAIT(E) (SCORES DE 1 OU 2) :

10. Pourquoi êtes-vous insatisfait(e) de la façon dont les choses se sont déroulées, à cet égard ? (NE PAS LIRE. ACCEPTER JUSQU'À TROIS RÉPONSES)

Des électeurs éligibles ont été refusés à cause des nouvelles exigences en matière d'identification des électeurs
Les électeurs n'avaient pas suffisamment d'occasions de s'inscrire.

Le processus d'inscription était trop compliqué.
 Il n'y avait pas suffisamment d'agents réviseurs.
 Il n'y avait pas suffisamment d'agents d'inscription aux bureaux de scrutin.
 Les électeurs n'étaient pas au courant du processus d'inscription, des options.
 Les listes électorales comportaient trop d'erreurs / trop d'électeurs ont dû s'inscrire.
 La révision a été inefficace / revenir au dénombrement porte-à-porte.
 Autre (préciser) : _____

11. Dans quelle mesure avez-vous été satisfait(e) de ce qui suit ? Veuillez utiliser une échelle de 1 à 5, où « 1 » signifie que vous avez été très insatisfait(e) et « 5 », que vous avez été très satisfait(e). Commençons par... Et maintenant... (LIRE/ORDRE ALÉATOIRE)

	1	2	3	4	5	Ça dépend (11a seulement)*
a) La manière dont se sont déroulées les diverses manières de voter pour les électeurs** ?						
b) L'emplacement des bureaux de scrutin lors du vote par anticipation et le jour de l'élection.						
c) La façon dont le dépouillement des bulletins de vote s'est déroulé dans <u> votre </u> circonscription.						

*NOTE: À LA Q11A, LE CANDIDAT A PEUT-ÊTRE EU DES IMPRESSIONS DIFFÉRENTES AU SUJET DE CERTAINES DES OPTIONS POSSIBLES POUR LE VOTE ET EST INCERTAIN D'UNE COTE GÉNÉRALE. DANS CE CAS, COCHEZ 'ÇA DÉPEND'.

**NOTE: SI LE CANDIDATE DEMANDE QUELS SONT LES OPTIONS, DITES 'CECI COMPREND LE VOTE LE JOUR MÊME DE L'ÉLECTION, AUX BUREAUX DE VOTE PAR ANTICIPATION, OU ENCORE PAR LA POSTE OU EN PERSONNE À UN BUREAU LOCAL D'ÉLECTIONS CANADA.

SI INSATISFAIT(E) (SCORES DE 1 OU 2) DE L'UN OU L'AUTRE DES ASPECTS CI-DESSUS OU A CHOISI 'ÇA DÉPEND' À LA Q11A, DEMANDEZ :

12. Pourquoi avez-vous été insatisfait(e) de cet aspect ? (NE PAS LIRE. ACCEPTER JUSQU'À TROIS RÉPONSES) [POSER CHAQUE SOUS-QUESTION IMMÉDIATEMENT APRÈS AVOIR OBTENU UN SCORE DE 1 OU 2 POUR CHAQUE ASPECT ÉVALUÉ AUX QS. 11 A-C.]

12 a) Catégories de réponses :

File d'attente des électeurs / attente beaucoup trop longue.
 Difficulté à voter aux bureaux de vote par anticipation.
 Difficulté à voter le jour de l'élection.
 Difficulté à voter au bureau du directeur du scrutin (bureau local d'Élections Canada).
 Difficulté à voter par la poste.
 Les électeurs n'étaient pas au courant des nouvelles exigences en matière d'identification des électeurs.
 Problèmes avec le « Relevé des électeurs qui ont voté le jour du scrutin » (aussi appelé « carte de bingo »).
 Autre (préciser) : _____

12 b) Catégories de réponses :

Il était difficile de trouver les bureaux de vote par anticipation.

Problèmes liés aux locaux utilisés pour les bureaux de vote par anticipation.
Il était difficile de trouver les bureaux de vote le jour de l'élection.
Problèmes liés aux locaux utilisés pour les bureaux de vote le jour de l'élection.
Il n'y avait pas suffisamment de bureaux de vote par anticipation.
Il n'y avait pas suffisamment de bureaux de vote le jour de l'élection.
Problèmes d'accessibilité aux bureaux de vote par anticipation.
Problèmes d'accessibilité aux bureaux de vote le jour de l'élection
Autre (préciser) : _____

12 c) Catégories de réponses :

Il y a eu fraude lors du dépouillement des votes ou des irrégularités dans le processus.
Le matériel électoral a été altéré (sceaux des boîtes de scrutin, etc.).
Manque de sécurité ou de supervision.
Autre (préciser) : _____

Identification des électeurs

13. Avez-vous été témoin de problèmes associés à l'application des nouvelles exigences en matière d'identification des électeurs, ou votre représentant vous a-t-il rapporté de tels problèmes ?

Oui	1	
Non	2	SAUTER LE PROCHAINE QUESTION

SI A RÉPONDU « OUI », POSER :

14. De quels problèmes s'agit-il ? (NE PAS LIRE. ACCEPTER JUSQU'À TROIS RÉPONSES)

Électeurs n'avaient pas les pièces d'identité requises / ne pouvant pas voter.
Longues files d'attente en raison des exigences en matière d'identification.
Difficulté à prouver leur identité.
Difficulté à prouver leur adresse
Interprétations différentes des règles par le personnel électoral.
Autre (préciser) : _____

15. Conformément à la *Loi électorale du Canada*, le directeur général des élections a établi une liste de pièces d'identité pouvant être acceptées. Que pensez-vous de cette liste ? (NE PAS LIRE. ACCEPTER JUSQU'À TROIS RÉPONSES)

La liste est trop détaillée.
La liste n'est pas complète.
La liste est difficile à comprendre; Il est difficile de se rappeler quelles pièces d'identité sont admises.
La liste ne tient pas compte des réalités locales / ne tient pas compte des pièces d'identité disponibles dans la région.
N'ai pas vu la liste / n'étais pas au courant de la liste
Autre (préciser) : _____

Nomination et formation du personnel électoral

POSER LA PROCHAINE QUESTION UNIQUEMENT SI LE CANDIDAT S'EST CLASSÉ PREMIER OU DEUXIÈME LORS DE LA DERNIÈRE ÉLECTION GÉNÉRALE – CONSULTER LA LISTE DE L'ÉCHANTILLON POUR SAVOIR SI TEL EST LE CAS (n = 616)

Parlons maintenant de la nomination du personnel électoral.

16. Quels problèmes ou défis particuliers avez-vous rencontrés lors de la préparation d'une liste pour le directeur du scrutin, contenant le nom des personnes que vous proposiez pour les postes d'agents réviseurs ? (NE PAS LIRE. ACCEPTER JUSQU'À TROIS RÉPONSES)

Manque de temps pour trouver ces personnes.

Incapable de trouver des personnes intéressées ou disponibles.

Incapable de trouver des personnes compétentes.

La liste a été transmise trop tard / n'a pas été admise.

Certaines personnes sur la liste n'étaient pas admissibles / n'ont pas été admises / ont été exclues.

Rien / aucun problème.

N'a pas préparé de telle liste / le directeur du scrutin n'a pas sollicité de telle liste

Autre (préciser) : _____

PARTIE III - SERVICES ET PRODUITS D'ÉLECTIONS CANADA

J'aimerais maintenant vous poser quelques questions sur les produits et services fournis par Élections Canada durant l'élection.

17. Dans l'ensemble, à quel point avez-vous été satisfait(e) de vos rapports avec le directeur du scrutin ? Veuillez utiliser une échelle de 1 à 5, où « 1 » signifie que vous avez été très insatisfait(e) et « 5 », que vous avez été très satisfait(e). [INSCRIRE 'NE S'APPLIQUE PAS' SI LE CANDIDAT DIT NE PAS AVOIR EU AFFAIRE AU DIRECTEUR DU SCRUTIN]

18. Avez-vous, personnellement ou par l'entremise de votre agent officiel, assisté à la rencontre de tous les candidats organisée par le directeur du scrutin ? Est-ce que... (LIRE LA LISTE. ACCEPTER UNE SEULE RÉPONSE).

Vous y avez assisté

Votre agent officiel y a assisté

Votre directeur de campagne y a assisté

Vous et un représentant y avez assisté

Personne n'y a assisté

SAUTER LA PROCHAINE QUESTION

Autre (préciser) : _____

SI LE RÉPONDANT OU UN REPRÉSENTANT A ASSISTÉ À LA RENCONTRE :

19. Qu'avez-vous pensé de la rencontre de tous les candidats, ou qu'en a pensé votre représentant ? A-t-elle été très utile, plutôt utile, peu utile ou pas du tout utile ?

20. Durant la dernière élection, avez-vous utilisé les services suivants pour obtenir des renseignements, ou est-ce que votre directeur de campagne ou votre agent officiel l'ont fait ? (LIRE / FAIRE LA ROTATION. RETENIR TOUTES LES RÉPONSES DONNÉES)

Le bureau local d'Élections Canada.
Le numéro sans frais du service de soutien pour candidats d'Élections Canada.
Le site Web d'Élections Canada (www.elections.ca).

SI LE RÉPONDANT A UTILISÉ L'UN OU L'AUTRE DES SERVICES INDIQUÉS À LA Q 20, POSER LES DEUX PROCHAINES QUESTIONS :

21. Quels genres de renseignements cherchez-vous ? Cherchiez-vous d'autres genres de renseignements ? (NE PAS LIRE. ACCEPTER JUSQU'À TROIS RÉPONSES)

Exigences concernant la mise en candidature
Plafonds de dépenses
Plafonds de contributions
Rapports exigés – rapport de campagne électorale
Publicité électorale
Listes électorales
Inscription des électeurs
Façons de voter
Exigences en matière d'identification des électeurs / liste des pièces d'identité admises
Clarification des dispositions de la loi
Disponibilité du matériel électoral (cartes, etc.)
Résultats du scrutin / dépouillement judiciaire
Autre (préciser) : _____

22. En général, à quel point avez-vous été satisfait(e) des renseignements obtenus ? Veuillez utiliser une échelle de 1 à 5, où « 1 » signifie que vous avez été très insatisfait(e) et « 5 », que vous avez été très satisfait(e).

POSER LES QUESTIONS SUIVANTES À TOUS LES RÉPONDANTS :

23. Je vais vous présenter une liste de documents. Veuillez me dire si vous vous rappelez avoir reçu ces documents de la part de votre directeur du scrutin. Commençons par... Et maintenant... (LIRE/ORDRE ALÉATOIRE)

	Oui	Non	Incertain(e)
a) Un exemplaire de la <i>Loi électorale du Canada</i> .			
b) La trousse multimédia à l'intention des entités politique fédérales.			
c) Les lignes directrices pour les représentants des candidats.			
d) Les formulaires d'autorisation concernant la nomination des représentants.			
e) Les listes électorales.			

Les prochaines questions vous concernent vous personnellement mais aussi toute personne de votre équipe de campagne, si vous aviez une telle équipe.

24. Élections Canada a fourni sur son site Web une lettre signée par le directeur général des élections pour faciliter l'accès aux lieux publics pour les candidats et/ou leurs travailleurs de campagne. Avez-vous utilisé cette lettre ?

Oui

Non

RÉPONSE SPONTANÉE : N'était pas au courant de cette lettre.

25. Des cartes des sections de vote étaient offertes en deux formats : sur papier et sur cédérom. Si vous les avez utilisées, quel format avez-vous utilisé le plus ?

Papier

Cédérom

RÉPONSE SPONTANÉE : A utilisé les deux.

N'a utilisé ni l'un ni l'autre.

26. Élections Canada a aussi mis à la disposition des candidats un outil de cartographie en ligne, appelé « GéoExplore », permettant aux utilisateurs de trouver des adresses civiques, des rues, des municipalités, des circonscriptions et d'autres renseignements semblables. Avez-vous utilisé cet outil ?

Oui

1

SAUTER LA PROCHAINE QUESTION

Non

2

RÉPONSE SPONTANÉE : N'était pas au courant de cet outil.

SI A RÉPONDU « NON » OU N'ÉTAIT PAS AU COURANT DE CET OUTIL :

27. Bien que vous n'ayez pas utilisé GéoExplore durant cette élection, seriez-vous intéressé(e) à utiliser cet outil de cartographie en ligne lors des prochaines élections ?

Oui

1

Non

2

ACCEPTER SI RÉPOND SPONTANÉMENT : « Je n'ai pas l'intention de faire campagne à nouveau ».

28. Durant l'élection, les candidats ont reçu différentes listes électorales, y compris les listes préliminaires, les listes révisées et les listes officielles. Avez-vous utilisé l'une ou l'autre de ces listes ?

Oui

1

Non

2

SAUTER LA PROCHAINE QUESTION

SI A RÉPONDU « OUI » :

29. À quelles fins avez-vous eu recours à ces listes ? Autre chose ? (NE PAS LIRE. ACCEPTER JUSQU'À TROIS RÉPONSES)

Inciter la population à aller voter/ offre de transport, etc.

Couplage des données

Publipostages

Autre (préciser) : _____

30. Élections Canada a fourni des renseignements sur la qualité des listes préliminaires. Diriez-vous que cette information était très pertinente, plutôt pertinente, pas très pertinente, ou pas du tout pertinente ? (ACCEPTER SI RÉPOND SPONTANÉMENT : « Je n'ai pas reçu ou vu ces renseignements. »)
31. Dans quelle mesure avez-vous été satisfait(e) de la qualité générale des listes électorales fournies par le directeur du scrutin ? Veuillez utiliser une échelle de 1 à 5, où « 1 » signifie que vous avez été très insatisfait(e) et « 5 », que vous avez été très satisfait(e).
32. Avez-vous pris des mesures pour protéger les renseignements personnels compris dans les listes électorales que vous avez reçues ?

Oui	1	
Non	2	SAUTER LA PROCHAINE QUESTION
Ne sait pas	9	SAUTER LA PROCHAINE QUESTION

SI A RÉPONDU « OUI » :

33. Quelles mesures avez-vous prises ? Autre chose ? (NE PAS LIRE. ACCEPTER JUSQU'À TROIS RÉPONSES)

A donné des directives sur l'utilisation des listes électorales.
 A établi des procédures pour la collecte des listes électorales après l'élection.
 S'est assuré de la destruction des listes à la fin du scrutin.
 A rapporté les listes au directeur du scrutin.
 Autre (préciser) : _____

34. Le « Relevé des électeurs qui ont voté le jour du scrutin », aussi appelé « carte de bingo, »* a été mis à la disposition des candidats et de leurs représentants aux bureaux de vote par anticipation et le jour du scrutin. Dans quelle mesure avez-vous trouvé cet outil utile, sur une échelle de 1 à 5, où « 1 » signifie pas du tout utile et « 5 », très utile. Si vous ne vous rappelez pas de cet outil, ou ne l'avez pas utilisé, veuillez l'indiquer (NOTE : CODEZ COMME 'NON APPLICABLE')

*AU BESOIN, LIRE : Il s'agit du nouveau formulaire utilisé pour inscrire le numéro d'identification des électeurs qui sont venus voter et qu'on transmet aux candidats ou à leurs représentants.

35. Toute réflexion faite, dans quelle mesure avez-vous été satisfait(e) de la qualité générale du service offert par Élections Canada au cours de la dernière élection fédérale ? Veuillez utiliser une échelle de 1 à 5, où « 1 » signifie que vous avez été très insatisfait(e) et « 5 », que vous avez été très satisfait(e).

PARTIE IV - QUESTIONS CONNEXES

Parlons maintenant de la technologie en ligne et la participation électorale.

36. Croyez-vous que les électeurs devraient pouvoir s'inscrire en ligne ?

Oui

Non

37. Croyez-vous que les électeurs devraient pouvoir voter en ligne ?

Oui

Non

38. Auriez-vous des suggestions à faire pour améliorer le déroulement des élections fédérales ?
ACCEPTER JUSQU'À TROIS SUGGESTIONS

PARTIE V - CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Je n'ai plus que deux questions à vous poser qui ne serviront qu'à des fins statistiques.

39. En quelle année êtes-vous né(e) ?

Indiquer l'année : _____

40. En incluant l'élection d'octobre 2008, combien de fois avez-vous été candidat(e) à des élections fédérales ? (ACCEPTER SEULEMENT UN NOMBRE ABSOLU, AUCUNE INTERVALLE OU GAMME) (SI DEMANDÉ : COMPTER LES ÉLECTIONS FÉDÉRALES GÉNÉRALES ET PARTIELLES).

Indiquer le nombre de fois : _____

Voilà qui met fin à l'entrevue. Si vous voulez, nous pouvons vous envoyer le résumé des faits saillants une fois l'étude terminée.

SI INTÉRESSÉ: Dans ce cas, puis-je avoir votre adresse de courriel pour que nous puissions vous envoyer le résumé des faits saillants ?

Adresse de courriel : _____

PAS D'ADRESSE DE COURRIEL : Aimeriez-vous qu'il soit envoyé par télécopieur ?

SI INTÉRESSÉ: Quel est votre numéro de télécopieur ? :

Numéro de télécopieur : _____

PAS D'ADRESSE DE COURRIEL/ NI DE NUMÉRO DE TÉLÉCOPIEUR : Le rapport sera également publié sur le site web d'Élections Canada une fois l'étude terminée. Vous pourrez accéder au résumé sur le site.

SI ON DEMANDE : L'adresse du site web est www.elections.ca

SI ON DEMANDE : Élections Canada n'a pas encore indiqué le moment où ces résultats seront rendus publics.

SI ON DEMANDE UNE COPIE PAPIER : Nous pouvons le faire si vous nous fournissez l'adresse où l'envoyer.

Adresse : _____ (Les membres élus pourraient répondre « Sur la colline, à la chambre des communes, au bureau à Ottawa, etc. Dans ce cas, seul leur nom sera requis)

Merci de votre temps et de votre participation.

NE PAS POSER LES QUESTIONS SUIVANTES – RÉPONSES PRÉCODÉES

- Langue d'entrevue
- Province/territoire
- Sexe
- Élu à la 40^e élection ? Oui/Non
- S'est classé 1^{er} ou 2^e lors de la 39^e élection fédérale : Oui/Non (réponse servant de filtre à la question portant sur la liste des personnes proposées comme membres du personnel de scrutin – Q16 – cette variable peut-être supprimée du fichier de données final)
- Allégeance politique
 - Parti représenté à l chambre des communes (PC, Lib, NPD, BQ)
 - Autres partis politiques
 - Aucune affiliation de parti/candidats indépendants/candidates indépendantes

Lettre d'introduction



The Chief Electoral Officer • Le directeur général des élections

22 janvier 2009

[Adressé à tous les candidat(e)s
à la 40^e élection générale]

N./Réf. : 2009-005944

Dans le cadre de nos évaluations de la 40^e élection générale et conformément à notre engagement de collaborer davantage avec les parlementaires, partis politiques et autres intervenants, nous souhaitons obtenir la rétroaction des candidats au dernier scrutin.

Élections Canada a confié ce mandat à Phoenix Strategic Perspectives Inc., une entreprise de recherche indépendante. Au cours des prochaines semaines, un représentant tentera de vous joindre par téléphone au numéro que vous avez fourni sur votre acte de candidature, afin de vous inviter à participer à une entrevue téléphonique d'environ 15 minutes. Si vous le désirez, vous pouvez aussi communiquer avec Phoenix au numéro sans frais 1-866-642-1129 pour fixer la date et l'heure de l'entrevue.

L'étude porte principalement sur les sujets suivants :

- vos impressions sur le déroulement et l'administration de la 40^e élection générale;
- votre expérience du processus électoral (mise en candidature, inscription des électeurs, vote et identification des électeurs, embauche et formation du personnel);
- les services et produits fournis par Élections Canada aux candidats, à leurs directeurs de campagne et à leurs agents officiels.

Il va sans dire que tous les renseignements seront gardés confidentiels. Les résultats seront présentés uniquement sous forme agrégée et les noms des participants ne seront ni divulgués ni même transmis à Élections Canada. Nous communiquerons les résultats finaux à chacun des participants.

Je tiens à vous remercier du temps précieux que vous consacrerez à cette initiative. Votre rétroaction nous aide à améliorer la conduite générale des élections ainsi que nos services tant aux électeurs qu'aux entités politiques.

Veuillez agréer, [Madame, Monsieur], l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le directeur général des élections,

Marc Mayrand

Notes à l'attention des interviewers



Élections Canada
Sondage des candidats
– Notes à l'attention des interviewers –

Vue d'ensemble du projet

Élections Canada mène un sondage des candidates à la 40^e élection générale fédérale (la dernière élection tenue le 14 octobre 2008). L'agence mène des évaluations postélectorales suivant chaque élection générale. La présente recherche est un recensement des candidates, dans lequel tous les candidats seront joints. Élections Canada souhaite obtenir la rétroaction de tous les candidats en matière de satisfaction vis-à-vis de l'administration du scrutin, ainsi que leur perception sur des enjeux connexes. À terme, ce sondage vise à aider Élections Canada à améliorer ses services lors d'élections futures.

Cette recherche est positionnée en tant qu'activité visant à engager les candidats dans l'amélioration des performances d'Élections Canada. On peut utiliser ces termes au moment d'en discuter avec les candidats.

Renseignements généraux

Avis

Quand les appels commenceront, tous les candidates devraient déjà avoir reçu un avis signé du directeur général des élections, Marc Mayrand. Cette [lettre](#) vise à encourager les candidates à participer au sondage et les informe qu'ils seront joints pour une entrevue. Elle est disponible en ligne à l'adresse www.elections.ca/candidate/.

Importance d'un haut taux de réponse

Cette recherche vise à obtenir un très haut taux de réponse. En conséquence, des efforts ont été déployés à chaque étape du processus pour maximiser l'appui des candidats et leur taux de réponse. Dans ce contexte, jusqu'à 10 rappels seront complétés pour chaque candidat avant d'abandonner. Après trois rappels, les interviewers laisseront un message vocal faisant référence à la lettre et indiquant le numéro sans frais 1 800 pour permettre aux candidats d'appeler pour déterminer la date et l'heure de leur entrevue.

Il se peut que des numéros de téléphone ne soient plus disponibles ou plus en service. Veuillez inscrire ces informations et les apporter à l'attention de votre superviseur. Il y a plusieurs numéros pour certains candidats et une procédure est en place pour déterminer le numéro à utiliser en premier. Les numéros peuvent être celui du domicile, du travail ou un numéro de téléphone portable. De temps à autres, vous pourriez devoir parler à une personne interposée (réceptionniste, adjoint administratif, etc.) alors que le contact sera direct dans d'autres cas.

Au total, 99 candidats ont un numéro de téléphone portable et nous uniquement ce numéro pour 51 d'entre eux. Lorsque vous joignez un candidat via son téléphone portable, veuillez offrir les options suivantes : 1) compléter l'entrevue sur le champ via le portable (à moins qu'il n'y ait des risques concernant la sécurité, comme par exemple si le répondant est sur la route) ou prendre un rendez-vous pour une entrevue ultérieure; 2) laissez leur le numéro 1 800 pour appeler au moment opportun pour compléter l'entrevue;

ou 3) demandez pour un numéro de téléphone normal et notez la date et l'heure à laquelle le candidat souhaite être joint.

Personnes interposées

Il ne sera pas toujours possible de joindre le candidat directement du premier coup. Plusieurs de ces personnes ont des responsabilités de haut niveau et sont supportées dans leur travail par des assistants, administrateurs ou autres. Dans certains cas, ces personnes interposées pourront déterminer de la date et l'heure pour joindre le candidat. Cela dit, dans d'autres cas, il sera nécessaire de parler directement avec le candidat pour prendre un tel rendez-vous. Les personnes interposées vous poseront des questions sur les raisons de votre appel. Veuillez les référer à la lettre envoyée à chacun des candidats et au contenu de l'introduction du questionnaire.

Qui devrait répondre au sondage?

Ceci est un sondage des candidates concernant des enjeux qui les concernent spécifiquement. Donc, tous les efforts devraient être faits pour que les candidates répondent au sondage en personne. Les candidates ne peuvent se substituer par des personnes interposées.

Options pour participer au sondage et traitement des refus

La méthode de collecte primaire est l'entrevue téléphonique, mais cette méthode sera complétée par d'autres. Comme il est coutume, le script du questionnaire que vous utilisez pour les entrevues vous demande d'inviter les candidats à compléter l'entrevue immédiatement ou à donner une date et une heure qui leur conviendrait mieux.

On vous demande de dire aux candidates qui refusent à prime abord que leur rétroaction est très importante, et de leur offrir la possibilité de remplir un questionnaire en ligne ou par courriel/télécopieur si cela leur convient mieux. Si l'une ou l'autre de ces options leur plaît, le script vous demandera de saisir les coordonnées nécessaires. Veuillez vous assurer que les informations recueillies sont précises en les répétant au candidat pour fin de confirmation.

Échantillon

L'échantillon contient 1600 candidats. Il s'agit de la population totale des candidats à la dernière élection fédérale générale.¹⁵ Tel que mentionné précédemment, nous disposons pour chaque candidat, soit d'un numéro de téléphone portable, d'un numéro à domicile ou d'un numéro au travail ou d'un numéro de téléphone portable, d'une combinaison de deux ou des trois numéros.

Focus sur la dernière élection fédérale

Le focus de ce sondage porte sur la dernière élection fédérale tenue le 14 octobre 2008. Il ne porte sur aucune autre élection. Ceci devrait être précisé aux répondants au besoin (i.e. que le sondage ne porte sur aucune autre élection à laquelle le candidat a participé).

Sommaire des résultats aux répondants

¹⁵ La population était de 1601 mais on a répertorié un décès depuis l'élection.

En guise d'appréciation, les participants recevront une copie du sommaire des résultats une fois l'étude complétée. Veuillez indiquer ceci pour aider à convaincre un répondant de participer.

Questions & Réponses

Vous trouverez ci-joint une liste de questions & réponses fournissant de plus amples renseignements de base sur le projet.

Enjeux potentiels

Procès concernant les dépenses de publicité

Le Parti Conservateur du Canada poursuit présentement Élections Canada au sujet d'une enquête sur leurs dépenses de publicité pendant l'élection générale fédérale précédente (39e), tandis qu'une enquête menée par le Commissaire aux élections fédérales est toujours en cours. L'enjeu concerne l'interprétation des règles régissant les relations financières entre les candidats et leur parti. Il se peut que les candidats du Parti Conservateur soient réticents à participer à l'étude. Soyez sensibles à ce contexte et rassurez-les sur le fait que Phoenix est une firme indépendante, que la recherche est menée dans le respect des lois en place pour protéger leur confidentialité et qu'ils ne seront pas liés personnellement aux réponses qu'ils fourniront. Si cela peut aider, vous pouvez également préciser qu'il n'y a aucune question portant sur les dépenses d'élection.

Provenance des coordonnées des candidats

Les candidates pourraient demander comment leurs coordonnées ont été obtenues. Vous pouvez les informer qu'Élections Canada a fourni cette information à Phoenix, suivant les informations qu'ils ont eux mêmes fournies dans leur acte de candidature présentée au directeur du scrutin. Une partie de ces renseignements était également disponible sur le site Web d'Élections Canada pendant l'élection.

Veuillez référer toute requête ou demande excédant le cadre du sondage au numéro sans frais d'Élections Canada: 1-800-463-6868.